



Régime de retraite
de Postes Canada

Rapport aux
participants
2022

Table des matières

- Message de la présidente du Conseil d'administration
- 1 Message du chef des finances et de la chef du personnel et de la sécurité
 - 2 Aperçu des participants et des participantes
 - 4 Nos services aux participants et aux participantes
 - 6 Volet à prestations déterminées (PD) – Survol de 2022
 - 7 Volet à cotisations déterminées (CD) – Survol de 2022
 - 8 Gouvernance du Régime
 - 10 Stratégie environnementale, sociale et de gouvernance
 - 13 Stratégie de gestion du risque – Volet à PD
 - 15 Stratégie de gestion du risque – Volet à CD
 - 17 Nos placements – Volet à PD
 - 27 Nos placements – Volet à CD
 - 30 Points saillants de la situation financière – Volet à PD
 - 31 Résumé des états financiers
 - 33 Résumé des évaluations actuarielles – Volet à PD
 - 38 Glossaire

Caractère confidentiel des documents relatifs à la retraite

La Société canadienne des postes est assujettie à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et respecte la *Politique sur la protection des renseignements personnels* du personnel de Postes Canada. Les renseignements personnels, y compris les renseignements sur la retraite, sont traités d'une façon sécuritaire et confidentielle.

Remarque

Pour les besoins du présent rapport, « Régime » et « Régime de retraite » renvoient au Régime de retraite agréé de la Société canadienne des postes, qui comporte le volet à prestations déterminées et le volet à cotisations déterminées, à moins d'indication contraire. La Société canadienne des postes verse des prestations de retraite aux personnes participantes par l'entremise du Régime, qui est soumis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension fédérale*.

Le présent rapport reflète la situation financière et les résultats opérationnels du Régime selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les renseignements financiers sont des données non auditées extraites des états financiers. Ce rapport et les états financiers audités, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site [Web Retraitescp.com](http://Retraitescp.com) ou sur demande.

Les termes qui paraissent en gris en caractères gras à leur première utilisation sont définis dans le glossaire à la fin du document.

Dans le présent rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Message de la présidente du Conseil d'administration



Suromitra Sanatani
Présidente du Conseil d'administration

Au nom du Conseil d'administration, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport aux participants 2022 du Régime de retraite de Postes Canada.

Tout au long de 2022, le Conseil a continué d'assurer la supervision des activités de Postes Canada à titre de répondant et d'administrateur du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime). Dans le cadre de ce rôle de supervision, le Conseil agit dans l'intérêt des personnes participant au Régime, reconnaissant l'importante contribution du personnel, actif ou à la retraite, au service de la population canadienne.

Notre personnel et les personnes participant au Régime s'attendent à ce que nous tenions compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Notons que 2022 a encore été une année exemplaire du point de vue de l'intégration de ces facteurs à la stratégie d'exploitation et de placement du Régime.

Le Régime a continué de démontrer son engagement à soutenir l'objectif mondial d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 ou avant. Il s'efforce d'encourager toutes les entreprises à s'engager à ses côtés en se dotant de stratégies et de plans de transition qui permettront de lutter contre les changements climatiques en vue de réaliser cet objectif.

Le Régime respecte les principes d'équité, de diversité et d'inclusion au sein de sa propre équipe et de son propre leadership, ainsi que dans son portefeuille de placements. Pour y parvenir, il promeut notamment la diversité au sein des conseils d'administration. Il s'attend par exemple à ce que les entreprises publiques dans lesquelles il investit comptent au moins 40 % de femmes au sein de leur conseil d'administration. Il s'attend également à ce qu'au moins 20 % des membres des conseils d'administration des sociétés publiques canadiennes et américaines répondent au critère de la diversité raciale ou ethnique.

Étant donné l'engagement de Postes Canada à être un chef de file en matière d'environnement et de promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion au Canada, nous nous réjouissons que le Régime fasse preuve de leadership dans ces domaines au sein de la communauté financière.

En 2022, le Régime a bénéficié d'un allègement temporaire de la capitalisation du déficit de solvabilité. Le gouvernement du Canada a adopté le Règlement sur la capitalisation du Régime de retraite de la Société canadienne des postes, supprimant ainsi l'obligation de la Société de verser des paiements spéciaux de solvabilité jusqu'au 31 décembre 2024. L'allègement de la capitalisation ne réduit ou n'élimine pas l'obligation de Postes Canada à l'égard du financement intégral du Régime.

Alors que nous accueillons Ann MacKenzie, la nouvelle présidente du Comité des pensions du Conseil, j'aimerais remercier Claude Germain, notre ancien président, pour ses précieux services au sein du Comité. J'aimerais également remercier le Comité des pensions de la supervision continue qu'il assure au nom du personnel de Postes Canada et des personnes participant au Régime.

Message du chef des finances et de la chef du personnel et de la sécurité



Jan Faryaszewski
Chef des finances



Susan Margles
Chef du personnel et de la sécurité

La population canadienne est reconnaissante de notre service et sait qu'elle le doit à notre excellent personnel, qu'elle s'attend à nous voir traiter avec bienveillance et respect.

Ceci vaut aussi pour le Régime de retraite de Postes Canada en ce sens que nous voulons que quiconque participe au Régime ait une sécurité financière à la retraite. C'est la mission du Régime : assurer une administration prudente au profit de toutes et de tous. Nous avons le plaisir de vous présenter les résultats du Régime pour 2022.

En 2022, l'excédent du volet à prestations déterminées (PD) du Régime de retraite est passé de 4,9 milliards de dollars à 6,5 milliards de dollars sur le plan de la continuité. Le ratio de capitalisation, ou la situation financière du Régime exprimée sous forme de ratio entre l'actif et le passif, était de 127 % à la fin de l'année, ce qui représente une amélioration par rapport aux 120 % enregistrés en 2021.

Cette évaluation sur le plan de la continuité indique que le volet à PD du Régime continue de disposer d'un actif amplement suffisant pour respecter ses obligations à long terme envers les personnes participant au Régime. En 2022, la situation de solvabilité (valeur du marché) s'est améliorée, passant d'un déficit de 2,6 milliards de dollars à un excédent de 2,4 milliards de dollars et faisant passer le ratio de capitalisation de 92,6 % à 108,7 %.

Les marchés financiers ont connu des turbulences en 2022. La valeur de l'actif du volet à PD du Régime est passée de 32,3 milliards de dollars à 29,5 milliards de dollars. Durant la même période, le volet à PD a affiché un solide rendement relatif, avec un taux de rendement annuel de -6,7 %, comparativement à l'indice de référence fixé à -11,7 %.

Pour ce qui est du volet à cotisations déterminées (CD), l'actif est passé de 139,7 millions de dollars à 153,5 millions de dollars. Cela reflète en partie le nombre croissant de personnes qui participent à ce volet du Régime, dont Canada Vie est le fournisseur de services. Nous invitons quiconque participe au volet à CD à examiner ses relevés pour connaître son taux de rendement et à communiquer avec un conseiller financier pour obtenir des recommandations personnalisées en matière de placement dans le cadre du Régime. Ces relevés sont envoyés à domicile ou peuvent être consultés en ligne à l'adresse macanadavieautravail.com.

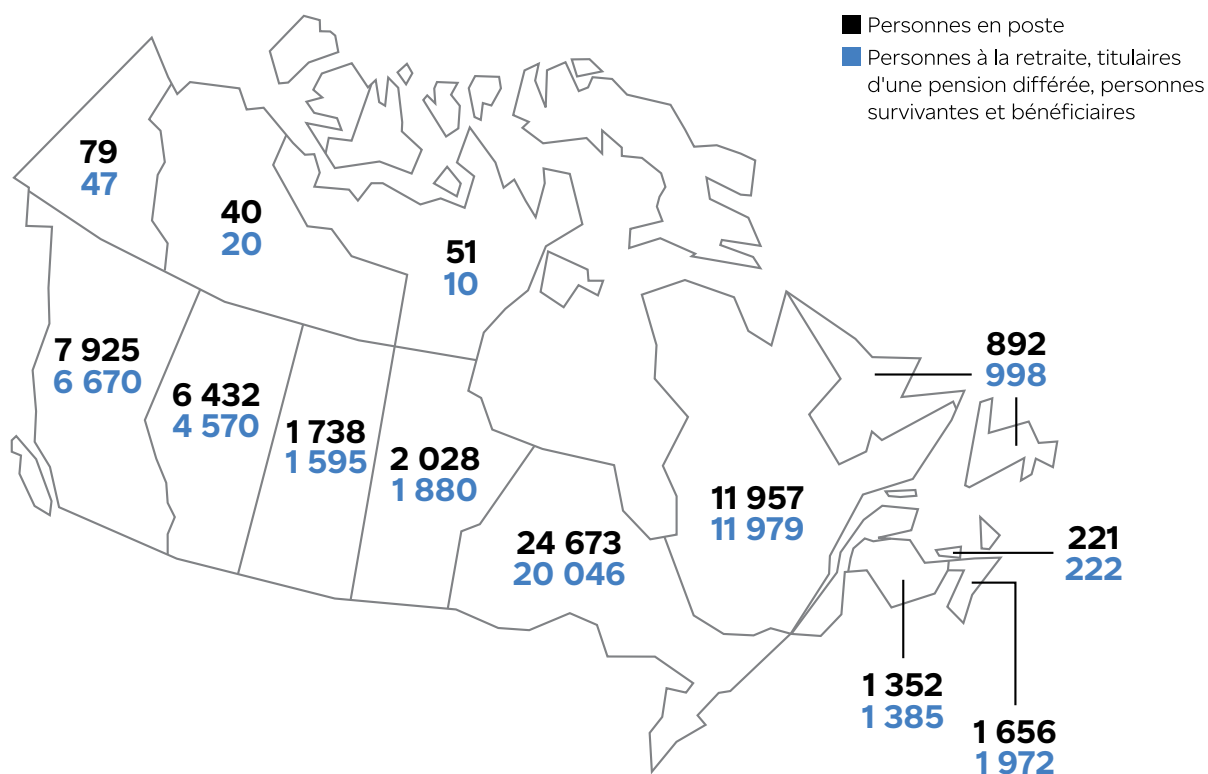
Nous tenons à remercier Irshaad Ahmad, notre ancien directeur des placements, pour sa contribution. Parallèlement, nous avons accueilli en septembre Michael Butera à titre de vice-président, Caisse de retraite, et directeur des placements. C'est à lui que revient désormais l'importante responsabilité d'administrer ce Régime avec le soin qu'il mérite. Comme toujours, nous remercions tout notre personnel qui travaille avec dévouement et assiduité afin de bâtir un Canada plus fort.

Aperçu des participants et des participantes

	2018	2019	2020	2021	2022 ¹
Personnes en poste	55 586	56 074	57 312	58 500	59 044
Pourcentage	56,1 %	55,2 %	55,2 %	55,2 %	53,1 %
Personnes à la retraite	39 395	41 157	42 711	44 496	46 327
Pourcentage	39,8 %	40,0 %	40,0 %	40,5 %	41,7 %
Titulaires d'une pension différée, personnes survivantes et bénéficiaires	4 094	4 431	4 759	5 212	5 754
Pourcentage	4,1 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %	5,2%
Total	99 075	101 662	104 782	108 208	111 125

1. Pour 2022, les renseignements portent sur 104 451 participants et participantes au volet à prestations déterminées (PD) et 6 674 participants et participantes au volet à cotisations déterminées (CD) du Régime (6 060 participants et participantes en poste et 614 titulaires d'une pension différées au volet à CD).

Répartition au Canada au 31 décembre 2022



Répartition par âge au 31 décembre 2022

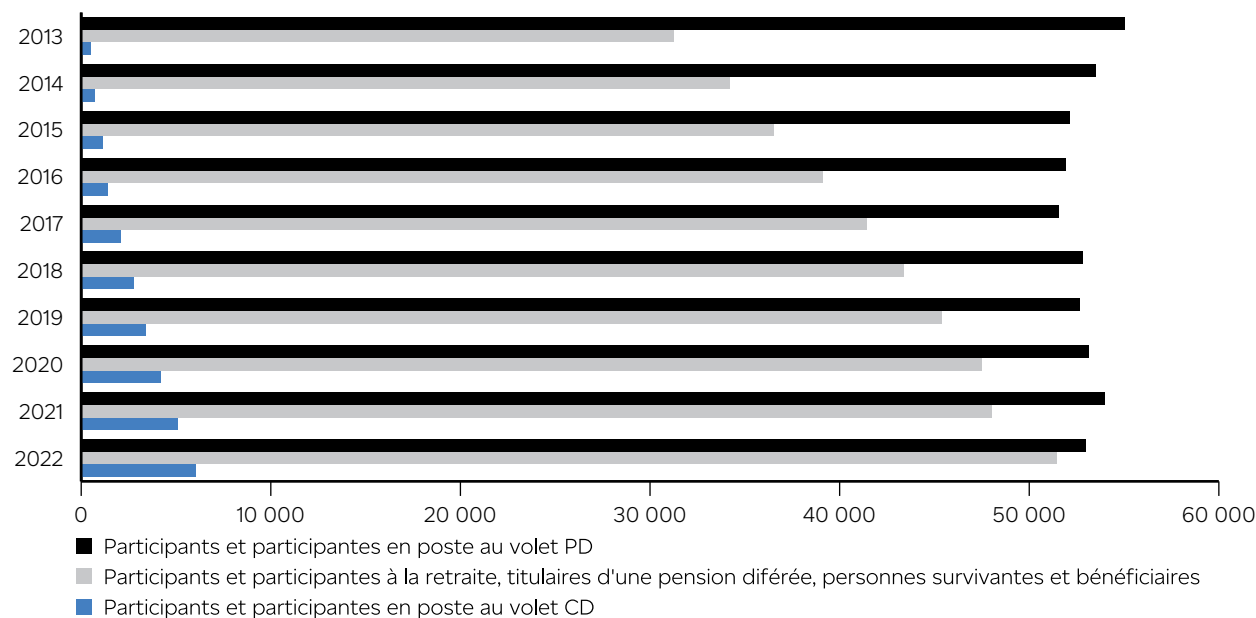
Âge	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	De 60 à 69 ans	De 70 à 79 ans	Plus de 79 ans
Participants et participantes en poste au volet à PD	1 868	7 808	15 759	18 552	8 679	313	5
Participants et participantes en poste au volet à CD	596	1 823	1 783	1 361	483	14	0
Participants et participantes à la retraite au volet à PD	0	14	136	2 714	22 509	18 576	2 378

Moyenne d'âge	2021	2022
Participants et participantes en poste au volet à PD	49,7	49,8
Participants et participantes en poste au volet à CD	43,0	43,0
Participants et participantes au volet à PD au départ à la retraite	59,2	59,4
Participants et participantes retraités au volet à PD à la retraite	68,7	69,3

Le saviez-vous?

Au cours des 5 prochaines années, 18 379 participants et participantes en poste au volet à PD atteindront 60 ans.

Évolution de la participation au Régime



Le Régime continue à prendre de la maturité. Les personnes à la retraite représentent maintenant 40 % de la participation et près de 60 % des obligations de solvabilité.

Nos services aux participants et aux participantes

Relevés personnels de prestations de retraite

En 2022, l'équipe Politique du Régime a préparé près de 100 640 relevés annuels de prestations de retraite personnalisés pour le personnel actif participant au volet à PD, les personnes retraitées, les titulaires d'une pension différée et les personnes survivantes. La Canada Vie a émis 11 936 relevés pour les personnes participant au volet à CD.

retraitescp.com

Le site retraitescp.com donne des renseignements sur l'ensemble des programmes de retraite de Postes Canada : les volets à prestations déterminées (PD) et à cotisations déterminées (CD) du Régime, ainsi que le Régime d'épargne volontaire.	128 689	Visites du site retraitescp.com
	85 249	Personnes uniques enregistrées en 2022 comparativement à 97 741 en 2021

macanadavieautravail.com

Les personnes participant au volet à CD ont accès au site Web conçu à leur intention, macanadavieautravail.com , où elles peuvent consulter leurs prestations de retraite et de soins de santé. Elles peuvent y consulter les soldes des comptes personnels et de l'entreprise, l'historique des transactions, les relevés et les taux de rendement personnels. Les personnes qui cotisent au volet à CD peuvent également accéder au site d'intégration bienvenue.canadavie.com/postescanada conçu pour fournir de l'assistance aux personnes nouvellement inscrites au volet à CD.	1 634	Visites du site Web bienvenue.canadavie.com/postescanada
---	-------	---

Centre du régime de retraite pour le volet à PD

Le Centre du régime de retraite est au cœur des services offerts. On y répond aux demandes faites par téléphone ou par la poste et on y exécute les transactions. Cette équipe offre des services pour des questions telles que la rupture de mariage; le traitement des départs à la retraite, des cessations d'emploi et des décès; les versements des prestations aux personnes nouvellement à la retraite, les rachats de service accompagné d'option, les mises à jour des bénéficiaires d'assurance-vie et l'obtention des cotisations des membres du personnel en cas de congé autorisé. De plus, la Fiducie RBC Services aux investisseurs et de trésorerie offre des services aux personnes retraitées concernant le versement de leurs prestations de retraite du volet à PD.	51 780	Appels au Centre du régime de retraite
	7 215	Appels aux personnes participantes
	4 522	Appels de personnes retraitées à la Fiducie RBC Services aux investisseurs
	52 396	Transactions effectuées pour les personnes participantes par le Centre du régime de retraite
	202 397	Estimations des prestations de retraite effectuées à l'aide du calculateur en ligne
	84 %	Cote de satisfaction
	86 %	Cote visée

L'équipe du Centre du régime de retraite s'est engagée à offrir des services rapides, proactifs et empreints de compassion à chaque personne participant au Régime.

Centre de soutien à la clientèle de la Canada Vie pour le volet à CD

Le Centre de soutien à la clientèle de la Canada Vie offre des services pour aider les participants et participantes à établir leur profil d'investissement, à choisir leurs options de placement et à remplir l'outil de planification de la retraite. De plus, il est possible de communiquer avec l'équipe-conseil en santé et en gestion de patrimoine de la Canada Vie. Cette équipe de spécialistes détenant un permis offre un soutien personnalisé pour aider les participants et participantes à atteindre leurs objectifs en matière de santé et de patrimoine.

1 553	Appels des personnes participantes; les trois principales raisons des appels visaient les demandes de renseignements sur le solde, l'aide à l'utilisation du site macanadavieautravail.com et les options de résiliation et de retraite
82 %	Cote de satisfaction
85 %	Cote visée
54	Appels avec l'équipe-conseil en santé et en gestion de patrimoine
97 %	Cote de satisfaction par rapport à l'équipe-conseil en santé et en gestion de patrimoine

Webinaire de préretraite pour le volet à PD

Le webinaire de préretraite est proposé à toutes les personnes qui participent au volet à PD pour les aider à entreprendre leur projet de retraite. Il est offert par invitation seulement aux personnes qui sont à 10 ans ou moins de l'obtention d'une pension non réduite. Les caractéristiques du Régime de retraite de Postes Canada, les avantages sociaux à la retraite, les programmes gouvernementaux, la planification financière, la planification testamentaire et successorale, la santé et le mieux-être sont au nombre des sujets abordés.

953	Inscriptions aux webinaires
-----	-----------------------------

Webinaires pour le volet à CD

Les personnes participant au volet à CD ont accès gratuitement à une série de webinaires offerts par la Canada Vie. Ces webinaires interactifs sont conçus pour fournir de l'information facile à comprendre sur l'épargne et la planification financière de la retraite, à toute étape d'une carrière. Visitez le site **macanadavieautravail.com** pour vous inscrire à une séance à venir.

1	Webinaires de la Canada Vie
4	Webinaires interentreprises
408	Inscriptions aux webinaires

Outils en ligne pour le volet à CD

Consultez vos placements à l'adresse **macanadavieautravail.com**. Êtes-vous en bonne voie d'atteindre vos objectifs de retraite? Utilisez l'outil d'établissement des objectifs de retraite pour voir si votre épargne vous permettra de réaliser votre objectif de retraite. Pour connaître les options de placement qui vous conviennent, remplissez le questionnaire sur le profil d'investissement. Découvrez les outils et les ressources à votre disposition dans le Centre de renseignements de **macanadavieautravail.com**. Vous pouvez consulter ou mettre à jour vos directives de placement, savoir quand les placements atteindront leur date d'échéance ou activer la fonction de rééquilibrage automatique des placements.

Au 31 décembre 2022

10 %	Taux d'utilisation de l'outil d'établissement des objectifs de retraite
------	---

Volet à prestations déterminées (PD) – Survol de 2022

Actif du volet à PD

29,5 milliards de dollars

Actif net de placement au 31 décembre 2022

Taux de rendement en 2022

-6,7 %

Indice de référence

-11,7 %

Estimation de la situation de capitalisation au 31 décembre 2022

Valeur du marché de l'excédent de solvabilité¹

(approche de liquidation)

2,4 milliards de dollars

Capitalisation à **108,7 %**

Postes Canada estime qu'elle n'aura pas à verser de cotisations patronales en 2023 après le dépôt du rapport d'évaluation.

Excédent sur le plan de la continuité

6,5 milliards de dollars

Capitalisation à **127,0 %**

Déficit de solvabilité devant être capitalisé¹

(moyenne de trois ans)

1,7 milliard de dollars

Capitalisation à **93,8 %**

Sans allègement temporaire, Postes Canada aurait dû effectuer un paiement spécial de solvabilité pour 2023.

1. Voir la page 33.

2. Ce montant comprend 2 millions de dollars en cotisations pour service accompagné d'option.

+ Cotisations en 2022

Personnes participantes

296 millions de dollars²

Postes Canada – services courants

318 millions de dollars

Postes Canada – paiements spéciaux

31 millions de dollars

- Prestations versées en 2022

1 172 millions de dollars



Appels reçus au Centre du régime de retraite

51 780



Cote de satisfaction

84 %



Visites uniques sur le site retraitecp.com

85 249

Volet à cotisations déterminées (CD) – Survol de 2022

Actif du volet à CD **153,5** millions de dollars

Actif du REV¹ **20,8** millions de dollars

Total de l'actif **174,3** millions de dollars

Actif net de placement au 31 décembre 2022

1. Régime d'épargne volontaire.

Échelle des taux de rendement en 2022



Indice de référence : Vous pouvez vous reporter à la section Rendement des placements du site macanadavieautravail.com pour consulter vos rapports sur les fonds, qui comprennent une analyse comparative.

*Les chiffres indiqués représentent l'échelle des taux de rendement en 2022 de tous les fonds disponibles dans le volet à CD, du plus bas au plus élevé, avec une moyenne de -9,29 %. Reportez-vous à la page 27 pour consulter la liste des taux de rendement des placements des fonds du volet à CD.

Au 31 décembre	2021	2022
Participants et participantes en poste	5 103	6 060
Titulaires d'une pension différée	480	614
Actif du volet à CD	139,7 M\$	153,5 M\$
Cotisations de Postes Canada	17,1 M\$	22,7 M\$
Cotisations des participants et participantes	10,2 M\$	13,6 M\$
Revenus de placements	19,9 M\$	14,4 M\$
Retraits et frais	(7,7 M\$)	(8,1 M\$)
Cotisations moyennes (% de la paie)	2021	2022
Postes Canada	6,3 %	6,4 %
Participants et participantes	3,9 %	3,9 %
Régime d'épargne volontaire (REV)	2021	2022
Actif	21,4 M\$	20,8 M\$
Cotisations moyennes des personnes participant au REV (% de la paie)	3,9 %	4,0 %
Personnes participant au REV	1 045	1 101



Appels au soutien à la clientèle de la Canada Vie

1 553



Cote de satisfaction

82 %



Visiteurs sur le site bienvenue.canadavie.com/postescanada

1 634

Vous voulez connaître le rendement de vos placements en 2022?

Reportez-vous au relevé personnalisé de la Canada Vie daté du 31 décembre 2022 que vous avez reçu chez vous, ou visitez le site macanadavieautravail.com.

Gouvernance du Régime

Postes Canada a comme vision que chaque personne participant au Régime de retraite ait une sécurité financière à la retraite, et sa mission consiste à administrer le Régime avec prudence au profit de celles-ci.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, est responsable de la capitalisation du Régime et de la conception de son modèle, qui détermine les prestations offertes aux personnes participant au Régime. Postes Canada est également l'administratrice du Régime chargée de gérer le Régime et d'investir les capitaux de la caisse de retraite.

Le Conseil d'administration de Postes Canada surveille ces activités afin de s'assurer qu'elles sont effectuées de façon responsable et dans l'intérêt de toute personne participant au Régime. Dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil suit ses normes de conduite, qui contiennent les règles d'éthique, notamment en matière de conflit d'intérêts,

de précautions, de diligence et de compétences (disponibles sur postescanada.ca > Notre entreprise > À notre sujet > Gouvernance d'entreprise).

Une structure de gouvernance robuste a été établie par le Conseil pour le Régime (ci-dessous).

Les comités qui relèvent directement du Conseil sont composés de personnes du Conseil sélectionnées pour leur expertise en régimes de retraite. Les agents négociateurs sont représentés au Comité consultatif de placement et au Conseil consultatif des pensions (CCP), qui donnent au Comité des pensions des conseils sur les placements et l'administration. Les rapports des réunions du CCP sont présentés sur le site retraitescp.com > sous la rubrique Gouvernance > Conseil consultatif des pensions > Réunions du CCP.

Pour en savoir plus, visitez le site retraitescp.com à l'onglet Gouvernance.



Liste des membres du Conseil d'administration et des comités au 31 décembre 2022

Conseil d'administration

Suromitra Sanatani LL. B. IAS.A (présidente)^{1,2,3}
 Doug Ettinger
 Lloyd Bryant²
 Louise Champoux-Paillé C.M., C.Q.
 Krista Collinson²
 Ron Cuthbertson^{1,3}
 Claude Germain^{1,2}
 André Hudon^{2,3}
 Ann MacKenzie^{1,3}
 Jim Sinclair

Comité consultatif de placement

Richard L. Knowles B.A. (spéc.), CFA (président)
 Michael Butera
 Phillip H. Doherty B. Com, MBA, FCPA, FCA
 Ann MacKenzie
 Barbara MacKenzie CPA, CMA
 Aida Tammer CFA, IAS.A

Représentation des syndicats

Isla Carmichael Ph. D
 Chris Roberts Ph. D

Conseil consultatif des pensions

Représentation de Postes Canada

Michael Butera (président)
 Lou Greco, MBA, CPA, CMA
 Julie Philippe CRHA
 Ariane Sauvé MBA, B.Com
 Adam Taouabit MBA, CPA, CMA

Représentation élue

Karen Kennedy (participants retraités)
 Jaye Poirier (participants cadres et exempts)
 David Taylor (participants retraités)
 Raymond Tsang (tous les participants actifs)
 Peter Whitaker (participants retraités)

Représentation des syndicats et des associations

Jean-Charles Bédard (AFPC/SEPC)
 Martin Champagne (STTP)
 Beverly Collins (STTP)
 Rona Eckert (STTP)
 Dwayne Jones (ACMPA)
 Sylvain Sicotte (STTP)
 Rick Williams (AOPC)

1. Membre du Comité des pensions
 2. Membre du Comité de vérification
 3. Membre du Comité des ressources humaines et de la rémunération

ACMPA Association canadienne des maîtres de poste et adjoints
 AFPC Alliance de la Fonction publique du Canada
 AOPC Association des officiers des postes du Canada
 SEPC Syndicat des employés des postes et communications
 STTP Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

La biographie des membres est accessible sur le site retraitescp.com.

Tâches et responsabilités déléguées des équipes professionnelles qualifiées

Les activités de gestion des placements et d'administration du Régime sont déléguées par le Comité des pensions du Conseil aux équipes Division des placements, Finances et Politique du Régime de Postes Canada. Ces équipes sont composées de spécialistes qui ont les qualifications, les connaissances, les aptitudes, les ressources d'information et l'expertise nécessaires pour exécuter leurs fonctions spécialisées. En plus d'être chargée des mandats de placement gérés à l'interne, l'équipe de la Division des placements choisit des gestionnaires de placements externes de qualité pour exécuter des mandats de

placement précis conformément à nos énoncés des politiques et des procédures de placement.

Le Comité des pensions fait également appel à des fournisseurs de services externes ayant un savoir-faire spécialisé, tels que des sociétés d'actuares et des sociétés d'experts-conseils, au besoin. Pour obtenir plus de renseignements sur la façon dont le Régime est administré et soutenu, visitez le site retraitescp.com à la rubrique Aperçu de la gouvernance.

Nos bonnes pratiques de gouvernance

Gestion du risque

Le Conseil a établi un cadre de gestion du risque qui définit le seuil de tolérance au risque du Régime en matière d'administration et de placements. Le cadre guide l'élaboration de stratégies visant l'atteinte des objectifs globaux. De plus, le Comité des pensions consulte le chef de la gestion des risques de la caisse de retraite, qui fournit des conseils sur les possibilités d'exposition aux risques.

La stratégie de gestion du risque est présentée aux pages 13 à 15.

Surveillance

Cette pratique comporte l'évaluation trimestrielle du **rendement** des placements et des ratios de capitalisation. Les listes de vérification de la conformité des placements, le rendement du service, les contrats des fournisseurs de services, les gestionnaires de placements (internes et externes) ainsi que les ententes sur les niveaux de service font également l'objet d'une surveillance régulière.

Évaluation

Les pratiques efficaces de gouvernance et les pratiques prudentes de placement sont examinées sur une base annuelle au moyen des questionnaires de l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR). Le Comité des pensions examine les résultats afin de déterminer la mesure dans laquelle le Régime respecte les principes de l'ACOR. Visitez le site capsa-acor.org

Audits

Des audits sont menés régulièrement par des firmes de vérification externes indépendantes et notre équipe de vérification interne. De plus, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) peut effectuer des examens du plan de gouvernance sur place, de temps à autre.

Communication

Des communications sur les volets à PD et à CD sont envoyées par divers canaux. En 2022, nous avons communiqué avec les personnes participantes par l'entremise du Rapport aux participants de 2021, des relevés de prestations de retraite personnalisés pour le personnel actif et les personnes retraitées participant au volet à PD, et des bulletins *Parlons régime de retraite* et *Encontact*. Les personnes participant au volet à CD ont reçu des communications additionnelles de la Canada Vie, le fournisseur de services du volet à CD. La plupart des publications mentionnées ci-dessus ainsi que les états financiers audités du Régime peuvent être consultés à l'adresse retraitescp.com.

En 2022, le groupe de travail pour les communications et consultations (le groupe C et C) a rencontré les membres du CCP à trois reprises. Pour demeurer au fait des activités du groupe, visitez la section Groupe C et C sur le site retraitescp.com. Les personnes participant au Régime sont invitées à envoyer leurs questions et préoccupations au groupe C et C, à l'adresse GroupeCCGroup@postescanada.ca.

Stratégie environnementale, sociale et de gouvernance

Le Régime de retraite agréé de la Société canadienne des postes intègre les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à sa stratégie de placement, tout en continuant à mettre l'accent sur le rendement pour le personnel actif et à la retraite. Notre approche est fondée sur notre conviction que la création de valeur à long terme nécessite une gestion efficace des occasions et des risques environnementaux et sociaux, et qu'une bonne gouvernance permet d'obtenir de meilleurs rendements.

Notre stratégie de placement basée sur les principes d'ESG repose sur quatre piliers :

- 1. Intégration** – Nous nous efforcerons d'intégrer les principes ESG à notre stratégie de placement, à notre analyse et à notre processus décisionnel.
- 2. Engagement** – Nous communiquerons avec les entreprises au sujet des principes ESG et nous nous attendons à ce que nos gestionnaires d'actifs communiquent également avec elles.
- 3. Sensibilisation** – Nous défendrons les politiques et les pratiques qui favorisent un avenir plus durable et inclusif.
- 4. Investissement** – Nous chercherons des occasions d'investir dans des solutions qui contribuent à l'amélioration des résultats à long terme en matière de durabilité.

Nos priorités stratégiques quant aux facteurs ESG

Nos positions et nos attentes sont les suivantes :

Changements climatiques

Les changements climatiques représentent un risque systémique et important pour l'économie mondiale et l'humanité. L'inaction aura des conséquences désastreuses et généralisées, notamment pour les marchés financiers et les évaluations des actifs. Par conséquent, les considérations climatiques relatives aux risques physiques et aux risques de transition sont prises en compte dans notre stratégie de placement, nos activités de mobilisation et nos pratiques de vote.

En septembre 2021, le Comité des pensions a approuvé un engagement visant à appuyer l'objectif mondial de carboneutralité d'ici 2050 ou avant. Nous continuons de mettre en œuvre notre Plan d'action pour le climat pour la caisse de retraite à l'appui de cet engagement et nous prévoyons publier les progrès réalisés en 2023.

Nous cherchons à encourager toutes les entreprises à s'engager à nos côtés et à définir des stratégies claires en matière de climat et de transition qui permettront d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Les objectifs climatiques doivent être établis selon des méthodologies rigoureuses, comme le cadre de la Science Based Targets initiative (SBTi).

Équité, diversité et inclusion

L'équipe du Régime de retraite de Postes Canada et la direction adoptent les principes d'équité, de diversité et d'inclusion, à l'instar des gestionnaires externes, des spécialistes en conseil et des sociétés de portefeuille. Nous croyons que la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion est non seulement la bonne chose à faire, mais aussi qu'elle peut être importante sur le plan financier.

À l'interne, nous cherchons à attirer et à soutenir des candidatures diversifiées à tous les échelons de l'équipe et nous fournissons aux gestionnaires d'embauche des lignes directrices qui appuient cet objectif. En 2022, nous avons offert une formation de sensibilisation à la culture autochtone à notre personnel chargé des placements de la caisse de retraite, suivie d'une séance de récapitulation en équipe pour favoriser la discussion.

À l'externe, nous nous attendons à ce que les sociétés publiques dans lesquelles nous investissons comptent au moins 40 % de femmes au sein de leur conseil d'administration. S'agissant des sociétés publiques canadiennes et américaines, nous nous attendons à ce qu'au moins 20 % des membres de leur conseil d'administration répondent au critère de la diversité raciale ou ethnique. Nous comptons sur nos gestionnaires de placements externes pour faire la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion au sein de leurs opérations internes et pour divulguer leurs politiques, leurs stratégies et leurs objectifs en matière de diversité, ainsi que les progrès réalisés dans ce domaine. Nous sommes membres du groupe d'investisseurs du Club des 30 % et du Comité de la diversité et de l'inclusion de la REALPAC.

Mise en œuvre des pratiques ESG

En 2022, nous avons réalisé les progrès suivants pour les quatre piliers de notre stratégie de placement basée sur les principes ESG.

1. Intégration

- Nous avons exercé une diligence raisonnable quant aux principes ESG pour chaque nouvelle allocation de fonds effectuée en 2022, et les résultats ont été inclus dans la note de recommandation sur les placements.
- Nous avons soumis des questionnaires de diligence raisonnable liés aux facteurs ESG à 22 de nos gestionnaires, Fonds d'investissement privés et d'infrastructures, dans le cadre de notre processus de surveillance et d'engagement.
- Nous avons discuté des principes ESG avec l'ensemble des gestionnaires de nos placements immobiliers en fonction des résultats des questionnaires sur les critères ESG de 2021 et avons notamment abordé la question des changements climatiques.
- Nous avons intégré des dispositions relatives aux critères ESG dans nos documents juridiques pour tous les nouveaux mandats de fonds d'investissement privés et d'infrastructures.
- Nous avons mené des évaluations des risques climatiques physiques et de la résilience dans six propriétés immobilières. Incluant les évaluations de 2021, cela porte à 15 le nombre de propriétés évaluées au Canada. Des mesures prioritaires ont été déterminées et font actuellement l'objet d'un suivi.

2. Engagement

En 2022, nous avons mis sur pied un comité de gestion chargé de superviser l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de gestion du Régime de retraite en ce qui a trait aux portefeuilles des marchés publics (actions et titres de créance de sociétés).

L'engagement de la Société et le vote par procuration sont des éléments clés de notre stratégie de gestion.

Engagement collaboratif des investisseurs

Le Régime de retraite travaille avec des sociétés de portefeuille, dont Enbridge, TC Energy, Caterpillar et TransAlta Corporation, pour élaborer des stratégies pour le climat plus ambitieuses au moyen d'initiatives de collaboration des investisseurs (notamment **Climate Action 100+** et **Engagement climatique Canada**).

Le Régime de retraite a déposé une résolution conjointe d'actionnaires demandant à Caterpillar Inc. de divulguer ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à long terme (y compris les émissions de portée 3), alignés sur l'objectif de l'Accord de Paris de limiter la hausse de la température mondiale à 1,5 °C, ainsi que les progrès réalisés pour atteindre ces objectifs. La résolution a reçu un appui de 96 % à l'assemblée générale de 2022 de l'entreprise.



Vote par procuration en 2022

- **25 944** points à l'ordre du jour ont fait l'objet d'un vote.
- **14 %** de votes contre les recommandations de la direction.
- **66 %** des résolutions d'actionnaires ont été appuyées.

Changements climatiques

- Nous avons refusé d'appuyer 53 administrateurs et administratrices pour des questions de gouvernance liées au climat (p. ex., manque de divulgation ou supervision insuffisante).
- Nous avons appuyé 77 % des résolutions (53 résolutions d'actionnaires) demandant aux entreprises de fournir de l'information liée au climat ou de fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Équité, diversité et inclusion

- Nous avons refusé d'appuyer 670 administrateurs et administratrices dans 541 entreprises en raison d'un manque de diversité raciale ou ethnique au sein du conseil d'administration
- Nous avons appuyé 92 % des résolutions (67 résolutions d'actionnaires) sur la diversité du conseil d'administration, l'équité, la diversité et l'inclusion, et la gestion du capital humain.

Nos principes de gouvernance d'entreprise et nos lignes directrices s'appliquant au vote par procuration sont accessibles sur le site retraitescp.com, à la rubrique Documents de gouvernance. Les registres de vote par procuration sont accessibles à la rubrique Prestations déterminées (PD) > Placements > Vote par procuration.

3. Sensibilisation

En 2022, nous avons présenté les soumissions suivantes à l'appui d'une politique publique qui soutient les actions pour le climat et une divulgation accrue par les entreprises :

- Réponse au projet de règlement 51-107 sur la divulgation des questions liées au climat mis au point par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (février 2022, en anglais seulement).
- Déclaration de 2022 des investisseurs mondiaux aux gouvernements sur la crise climatique (août 2022, en anglais seulement).
- Réponse à la Securities and Exchange Commission des États-Unis concernant la proposition de règle sur les divulgations liées au climat (juin 2022, en anglais seulement).
- Lettre conjointe sur l'ébauche de norme du Conseil international des normes de durabilité (ISSB) sur la divulgation de l'information liée au climat et, en particulier, au méthane (juillet 2022, en anglais seulement).

- Réponse conjointe des investisseurs canadiens à la consultation d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) sur les possibilités de plafonnement et de réduction des émissions du secteur du pétrole et du gaz (septembre 2022, en anglais seulement).
- Soumission au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) sur l'ébauche de la ligne directrice B-15 : Gestion du risque climatique (pour les institutions financières sous réglementation fédérale [30 septembre 2022]).

4. Investissement

À la fin de 2022, le volet à PD du Régime de retraite a enregistré les résultats suivants :

- Nous avons investi 1 milliard de dollars (soit 64 % de notre portefeuille de biens immobiliers commerciaux) dans des immeubles ayant une certification LEED¹ ou BOMA BEST² (programmes d'évaluation environnementale et de certification de bâtiments durables pour les biens immobiliers).
- Dans notre portefeuille d'infrastructures, nous avons 277 millions de dollars d'investis dans les énergies renouvelables et le stockage d'énergie, ce qui comprend l'énergie éolienne, l'énergie hydroélectrique, l'énergie solaire, l'énergie produite à partir de biomasse, la valorisation énergétique des déchets et le stockage d'énergie.
- Dans notre portefeuille de **titres à revenu fixe** publics, nous avons investi 317 millions de dollars dans des **obligations** vertes et durables (2,5 % du portefeuille de titres à revenu fixe).

Le Régime de retraite est signataire des Principes pour l'investissement responsable et membre de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) du Canada.



1. Leadership in Energy and Environmental Design.
2. Building Owners and Managers Association – Building Environmental Standards.

Stratégie de gestion du risque – Volet à PD

Bon nombre de facteurs peuvent représenter un risque pour la situation financière d'un régime de retraite. Les principaux sont le risque de capitalisation et le risque de placement.

Trois leviers principaux sont mis à la disposition des répondants des régimes de retraite pour les aider à gérer les risques des régimes :



Politique sur la capitalisation
(cotisations de l'employeur et du personnel)



Politique de placement
(stratégies d'amélioration du rendement ou de réduction du risque et stratégies de transfert des risques, comme l'assurance longévité et la souscription de rentes)



Politique sur les prestations
(niveau et type de prestations de retraite offertes)

Comprendre les facteurs de risque d'un régime de retraite

Risque de capitalisation

Le risque de capitalisation est l'un des principaux risques auxquels le Régime est exposé. Il s'agit du risque que les taux de croissance des placements et des cotisations ne soient pas suffisants, entraînant une incapacité à respecter les **obligations au titre des prestations de retraite**. Les principaux facteurs contribuant à cette incapacité pour le volet à PD du Régime de retraite de Postes Canada sont les suivants :

- la baisse des **taux d'actualisation**, c.-à-d. les taux d'intérêt nets de l'**inflation** (taux d'intérêt réels), entraînant une augmentation du **passif**;
- un rendement des placements insuffisant, entraînant une baisse de l'actif du Régime.

À la fin de 2022, la situation de capitalisation du Régime s'est améliorée, passant d'un déficit à un excédent :

- Le passif du Régime a diminué en raison de l'augmentation des taux d'intérêt réels découlant de la poursuite de l'inflation, entre autres facteurs.
- Toutefois, les mauvais rendements des placements ont entraîné une baisse de l'actif du Régime au cours de la même période, mais dans une mesure moindre que la baisse du passif.

La nature imprévisible des marchés financiers peut entraîner des variations abruptes de l'actif et du passif, faisant évoluer la situation de capitalisation du Régime. De tels changements peuvent entraîner une non-concordance entre l'actif du Régime et ses obligations.

Placement en fonction du passif : Des études de l'actif-passif sont menées de temps à autre pour orienter la stratégie de placement du Régime. Ces études évaluent le rendement de différentes stratégies de placement selon différents scénarios économiques et examinent comment les risques importants pour nous pourraient évoluer dans différents marchés. Elles tiennent compte de l'âge des personnes participant au Régime, du nombre de personnes à la retraite et d'autres facteurs démographiques afin d'illustrer l'évolution des niveaux de cotisation et des mesures de sécurité des prestations de Postes Canada, comme le **ratio de solvabilité** et le ratio de capitalisation sur le plan de la continuité, au fil du temps.

L'objectif principal de la stratégie de placement est de réduire au minimum l'écart entre les taux de croissance des actifs nets de placement et des obligations au titre des prestations de retraite, tout en maintenant un taux de rendement raisonnable sur les placements du Régime. Pour ce faire, le Régime utilise une approche appelée « placement en fonction du passif », une stratégie de placement qui gère l'actif du Régime en fonction de son passif.

La volatilité de la capitalisation est réduite au minimum grâce à une meilleure concordance entre l'actif et le passif du Régime. La trajectoire de la stratégie de placement en fonction du passif fournit des balises définissant le moment où modifier la répartition cible de l'actif lorsque le ratio de solvabilité augmente à des niveaux précis. La pondération cible des titres à revenu fixe augmente à mesure que le niveau de solvabilité augmente. Enfin, la répartition cible d'**actifs non traditionnels** (**actions** de sociétés à capital fermé, biens immobiliers et infrastructure) est majorée graduellement pour potentiellement améliorer les rendements à long terme, tout en diversifiant le risque.

Le Comité des pensions gère le risque de capitalisation en effectuant un suivi et un examen réguliers du ratio de capitalisation pour s'assurer que les objectifs de capitalisation sont convenables et que les décisions de placement sont prises conformément à l'Énoncé des politiques et des procédures de placement du volet à prestations déterminées et tiennent compte des données démographiques et des obligations à long terme du Régime.

L'équipe de la Division des placements veille à la conformité avec les énoncés des politiques et des procédures de placement du Régime qui sont approuvés par le Comité des pensions et qui établissent les lignes directrices régissant les niveaux de risques prudents, en assurant une diversification par classe et type d'actif, entre les secteurs de l'industrie, les secteurs géographiques ou économiques et les styles de gestion, ainsi que par liquidité et **capitalisation boursière**. Les risques involontaires, tels que de fortes expositions ou une grande concentration dans un secteur industriel particulier, sont communiqués clairement aux gestionnaires de placement nécessaires, de même qu'à la direction des placements et au Comité des pensions.

Risques de placement

Le Régime est exposé à divers risques de placement qui peuvent avoir une incidence défavorable sur les flux de trésorerie, la situation financière et les revenus du Régime. Les risques de placement comprennent les risques liés aux actions détenues dans le portefeuille boursier, ainsi que le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit au sein du portefeuille de titres à revenu fixe. Les placements sont exposés au risque de prix et au risque de liquidité. Le risque de prix ou le risque d'évaluation se produit lorsque le prix payé pour un actif est trop élevé. L'équipe de la Division des placements et les gestionnaires de placements externes examinent minutieusement les mesures financières avant d'investir, afin d'éviter de trop payer. Le risque de liquidité est l'incapacité d'acheter ou de vendre un placement en temps opportun à un prix raisonnable.

Une grande partie du total de l'actif dispose d'une liquidité quotidienne et l'équipe de la Division des placements surveille les besoins de financement à court terme sur une base hebdomadaire.

Des placements sont également faits dans des marchés étrangers, alors il y a un risque de change qui est atténué partiellement par des stratégies de **couverture**. Des mesures supplémentaires sont prises pour réduire au minimum l'incidence défavorable potentielle de ces risques et pour optimiser les gains du portefeuille de placements, afin que le Régime puisse respecter sa promesse envers les participants et les participantes, soit de leur verser des prestations de retraite, à un coût raisonnable.

Le cadre de gestion des risques guide l'élaboration des stratégies de placement visant l'atteinte des objectifs globaux. À chaque catégorie d'actif sont associés des risques et des limites, telles que des limites quant à l'exposition aux risques, aux concentrations, aux leviers et aux contreparties. Chacune des classes d'actifs et les expositions aux risques qui s'imposent sont surveillées de près par l'équipe de la Division des placements. Des mesures sont prises au besoin, en conformité avec les énoncés des politiques et des procédures de placement du Régime.

Chaque trimestre, les risques de placement sont examinés par le Comité des pensions et le Comité consultatif de placement, en fonction des rapports fournis par l'équipe de la Division des placements.

Politique sur les prestations et autres risques

Le Régime est confronté à d'autres risques qui ne sont pas de nature financière, comme les facteurs démographiques, y compris la longévité réelle des titulaires de pension par rapport aux prévisions et les règles entourant la capitalisation des régimes de retraite régis par la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* ainsi que d'autres lois et normes applicables. Nous surveillons les tendances du secteur des pensions et les développements sur le plan de la loi pour prendre les mesures qui s'imposent lorsque des changements surviennent.

Énoncé des politiques et des procédures de placement – Volet à PD

Le Comité des pensions a établi un Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP) pour surveiller et gérer efficacement les risques de placement du Régime.

L'EPPP du volet à prestations déterminées (EPPP du volet à PD) sert à régir la politique et à diriger les placements de l'actif du volet à PD du Régime. L'EPPP du volet à PD précise la gouvernance de la caisse, les caractéristiques du Régime, le passif, les objectifs de placement, la politique sur la composition de l'actif, les investissements autorisés et

les contraintes, ainsi que les autres exigences concernant l'investissement et l'administration de l'actif du volet à PD.

L'EPPP du volet à PD est examiné et approuvé une fois par année par le Comité des pensions. L'**actuaire** du Régime et les membres du Conseil consultatif des pensions reçoivent un exemplaire de l'EPPP du volet à PD mis à jour après son approbation. Les EPPP du Régime sont affichés sur le site **retraitescp.com**, à la rubrique Documents de gouvernance.

Stratégie de gestion du risque – Volet à CD

Les personnes participant au volet à CD ont un profil démographique diversifié, divers degrés d'expérience en placements et en finance, ainsi que différents niveaux de tolérance au risque. La Société est d'avis que la meilleure façon de répondre à leurs divers besoins de placement est d'offrir une gamme d'options de placement, y compris des options fondées sur le marché (fonds de placement) qui couvrent les principales catégories d'actif et la portée risque/rendement appropriée pour les fonds de retraite.

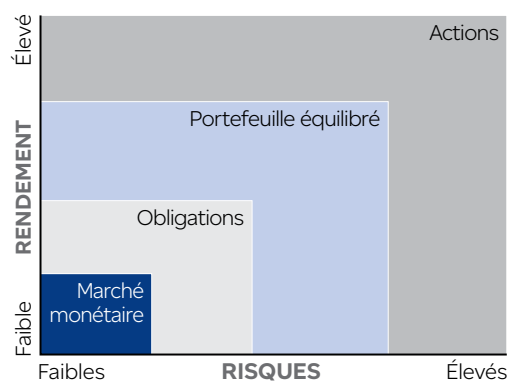
Différentes approches de fonds et de placement peuvent convenir à différents moments de la carrière de quelqu'un, puisque les options vont d'un faible risque/rendement à un risque/rendement plus élevé. Le site Web de la Canada Vie pour le volet à CD, macanadavieautravail.com, contient des outils et de l'information pour établir un profil d'investissement et une stratégie de placement, pouvant être révisés au fur et à mesure que la vie continue. Le site présente également toute l'information nécessaire sur les fonds de placement offerts et les rendements historiques des placements. Il incombe à chaque personne d'utiliser cette information et de faire des choix éclairés.

Si le rendement des placements est élevé pour des fonds comme les fonds à revenu fixe ou les fonds d'actions, les personnes participantes en récoltent les fruits et assument le risque. Les fonds distincts dans lesquels les cotisations sont investies sont détenus séparément de l'actif de la Canada Vie et, bien que la valeur des fonds fluctue, l'argent est toujours utilisé au profit des personnes participantes. Certains fonds offerts dans le cadre du volet à CD du

Régime de retraite comportent plus de risques que d'autres. Chaque personne doit se demander si elle est à l'aise avec le niveau de risque associé à sa répartition de l'actif. Les outils accessibles sur le site macanadavieautravail.com peuvent aider la prise de décisions.

Postes Canada examine le rendement des fonds du volet à CD du Régime de retraite au moins une fois par semestre et évalue périodiquement, mais pas moins d'une fois par année, le rendement du ou de la **gestionnaire du fonds** par rapport aux facteurs qualitatifs et quantitatifs pertinents, et peut proposer des changements à la sélection des fonds existants ou ajouter de nouveaux fonds, au besoin.

Comprendre les risques par rapport au rendement



Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP) – Régimes d'accumulation du capital

Le Comité des pensions a établi un énoncé des politiques et des procédures de placement pour surveiller et gérer efficacement les risques de placement du Régime.

Le document Énoncé des politiques et des procédures de placement – Régimes d'accumulation du capital (EPPP – RAC) vise à régir la politique sur la structure de placement des **régimes d'accumulation du capital** offerts par Postes Canada, y compris le volet à CD du Régime. Ce document porte sur la gouvernance de la caisse, la structure de placement et les croyances en matière de placement, de même que les autres exigences d'investissement et d'administration de l'actif des régimes

d'accumulation du capital. Les objectifs de placement indiqués dans l'EPPP des régimes d'accumulation du capital sont réalisés dans le cadre des obligations contractuelles du fournisseur de services du volet à CD, la Canada Vie.

L'EPPP – RAC est examiné et approuvé une fois par année par le Comité des pensions. L'actuaire du Régime et les membres du Conseil consultatif des pensions reçoivent un exemplaire de l'EPPP des régimes d'accumulation du capital mis à jour après son approbation. Les EPPP du Régime sont affichés sur le site retraitescp.com, à la rubrique Documents de gouvernance.

Aperçu pour 2023

Examen des activités de gouvernance : Postes Canada mettra en œuvre une stratégie de communication pour aider les participants et participantes à mieux comprendre la gamme de fonds du volet à CD.

Activités liées à l'administration : Postes Canada continuera de travailler à améliorer l'expérience des personnes participantes et à s'assurer qu'elles ont accès aux meilleurs produits et services de leur catégorie, y compris avec le lancement d'une application de la Canada Vie au cours de la deuxième moitié de 2023.

Intégration des critères ESG : Postes Canada continuera de surveiller la transition des composantes d'actions des Fonds LifePath axés sur une date d'échéance de BlackRock vers une exposition à l'indice optimisé en fonction des facteurs ESG.

Nos placements – Volet à PD



Michael A. Butera

Vice-président, Caisse de retraite, et directeur des placements

L'année 2022 a été marquée par un resserrement des conditions monétaires, une hausse de l'inflation, un conflit géopolitique, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des préoccupations liées à la politique de tolérance zéro de la Chine face à la COVID-19 et une crainte persistante de récession – tous des facteurs qui ont contribué à perturber les marchés financiers. L'économie mondiale a continué de croître, mais à un rythme plus lent, alors que la pandémie est entrée dans sa phase endémique.

Les placements du volet à PD du Régime de retraite agréé de la Société canadienne des postes ont affiché un excellent rendement relatif durant cette année. Bien que négatifs, les rendements absolus sont supérieurs à ceux de la plupart des régimes de retraite canadiens et internationaux.

Les actifs nets de placement du Régime totalisent 29,5 milliards de dollars au 31 décembre 2022, par rapport à 32,3 milliards de dollars et à 29,6 milliards de dollars à la fin de 2021 et 2020, respectivement. Le Régime a généré un rendement de -6,7 % en 2022, soit un rendement supérieur à celui de son indice de référence, de -11,7 %. Le rendement du Régime en 2022 le place dans le deuxième quartile par rapport à ses pairs.

En combinant les quatre dernières années civiles, le Régime a affiché un rendement de 6,8 %, ce qui a dépassé de 1,6 % son indice de référence, qui est de 5,2 %. À long terme, le rendement supérieur du Régime s'est poursuivi. Sur 10 ans, le rendement annuel moyen du Régime était de 8,1 %, ce qui signifie que le Régime a surpassé son indice de référence de 6,3 % et son objectif de rendement au fil du temps de 6,5 %. La stratégie du Régime a contribué au succès de ces placements. En gérant notre portefeuille de façon active, nous avons généré une valeur ajoutée supérieure de 4,2 milliards de dollars au rendement de l'indice de référence au cours des 10 dernières années.

Au début de 2022, un examen de la stratégie de placement a été effectué et approuvé par le Conseil d'administration. La stratégie est axée sur le maintien de la viabilité du Régime par l'entremise de la réduction graduelle de la volatilité entre les actifs nets de placement et les obligations au titre des prestations de retraite, tout en maintenant le rendement des placements. L'approche rigoureuse pour la réduction du risque augmentera la pondération des placements non traditionnels, tels que les biens immobiliers, les infrastructures et les fonds d'investissement privés. Une pondération particulière des titres de créance privés a été créée et une approche internationale a été approuvée pour le portefeuille d'actions de sociétés ouvertes, au lieu de l'approche régionale actuelle. Cette stratégie créera une pondération en trésorerie en fonction des besoins de liquidité de la caisse de retraite et augmentera la superposition d'obligations afin d'accroître l'exposition du fonds aux titres à revenu fixe d'appariement au passif.

Principaux facteurs de rendement du Régime

- Dans la catégorie des actions de sociétés ouvertes, ce sont les actions du secteur de l'énergie, les actions de valeur et les actions défensives (biens de consommation courante et services publics) qui ont affiché les meilleurs rendements. Ce sont précisément les actions canadiennes, les actions américaines à forte capitalisation, les actions américaines à faible capitalisation et les actions EAEO (principalement du Royaume-Uni et du Japon) qui ont affiché les meilleurs rendements. Les hausses rapides des taux d'intérêt appliquées par de nombreuses banques centrales en réponse à l'inflation élevée ont mené à une forte révision à la baisse des actions de croissance et des actions cycliques comme dans le secteur des technologies – les actions américaines à forte capitalisation et les actions des marchés émergents sont celles qui ont souffert le plus.
- En ce qui concerne les titres à revenu fixe, le portefeuille d'obligations à long terme a largement surpassé son indice de référence en raison de la gestion avisée de la courbe de rendement et de la durée. Le portefeuille d'obligations universelles était légèrement supérieur à son indice de référence et le portefeuille de sociétés a enregistré un rendement inférieur en raison de la faiblesse généralisée des marchés du crédit au début de 2022, lorsque la Réserve fédérale a reconnu que l'inflation ne pouvait plus être considérée comme transitoire.

- Les actions de sociétés à capital fermé ont surpassé l'indice de référence d'une manière significative. Ces résultats sont le fruit d'une solide performance opérationnelle des sociétés sous-jacentes du portefeuille qui ont bénéficié d'une forte demande de leurs produits et services, ce qui a plus que compensé l'incidence des pressions inflationnistes et de la baisse des évaluations du marché.
- La hausse importante des taux des obligations d'État a entraîné des rendements absolus négatifs pour les titres de créance privés. Toutefois, sur le plan des rendements relatifs, le portefeuille a été en mesure de surpasser son indice de référence, car il comprenait moins de placements à long terme.
- L'augmentation de la valeur du marché du portefeuille d'infrastructures est attribuable à une combinaison de nouveaux déploiements et d'augmentations des évaluations, déduction faite des distributions et de la réalisation des actifs.
- Le portefeuille immobilier a affiché un rendement solide, tout en faisant face à des vents contraires en raison de la volatilité des marchés publics et de l'incertitude associée à la hausse des taux d'intérêt.

Voici quelques activités qui ont eu une incidence sur les actifs nets de placement du Régime en 2022 :

Au début de 2022, les banques centrales ont sonné l'alarme, annonçant que les taux d'intérêt presque nuls, adoptés dans le cadre d'une politique monétaire expansionniste en raison de la pandémie, allaient augmenter graduellement.

Les perturbations qui touchaient déjà la chaîne d'approvisionnement ont été exacerbées par les chocs de l'offre en nourriture et en énergie causés par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les reconfinements dus à la COVID-19 en Chine ont fait baisser la demande d'importation de marchandises. Les banques centrales ont amorcé des hausses agressives des taux d'intérêt afin d'éviter qu'une inflation supérieure au taux cible ne s'installe durablement (le taux d'inflation cible des banques centrales est généralement de l'ordre de 2 %). L'inflation, qui était en hausse depuis 2021, a atteint des niveaux inégalés en près de 40 ans dans les principaux marchés développés.

En mars 2022, les banques centrales, dont la Réserve fédérale américaine, ont amorcé une série de hausses agressives des taux d'intérêt dans le but d'éviter que l'inflation ne demeure à un taux supérieur à la cible, une situation dans laquelle l'inflation se nourrit d'elle-même et devient de plus en plus difficile à contenir. Avec ce resserrement monétaire, le taux directeur de la Banque du Canada et le taux des fonds fédéraux américains ont atteint respectivement 4,25 % et 4,50 % à la fin de 2022, soit un bond considérable par rapport au taux de 0,25 % du début de l'année.

Les taux obligataires ont augmenté avant chaque hausse des taux d'intérêt appliquée par les banques centrales. Le cours des actions a été extrêmement volatile et les craintes de récession se sont intensifiées, alors que le marché prévoyait un ralentissement de la croissance et cherchait à s'assurer que les hausses de taux d'intérêt allaient ralentir, voire s'arrêter.

Le renoncement massif aux actifs à risque a fait augmenter la demande de la devise américaine, considérée comme une valeur refuge. Le dollar américain s'est alors raffermi par rapport à la plupart des devises principales. Ce n'est qu'à la fin de 2022 qu'il s'est affaibli, lorsque le taux d'inflation a diminué et que la Réserve fédérale américaine a annoncé qu'elle ralentirait le rythme des hausses de taux d'intérêt.

L'économie mondiale a continué de croître, mais à un rythme plus lent, alors que la pandémie est entrée dans sa phase endémique. Les gens ont réintégré leurs lieux de travail et les déplacements à l'intérieur du pays et à l'étranger ont repris. La demande de consommation est demeurée forte, soutenue par les économies accumulées au cours des deux années précédentes.

L'emploi et les bénéfices des sociétés sont demeurés solides. L'activité manufacturière et commerciale a rebondi, alors que la demande globale et la capacité de production ont alors atteint des sommets et que le nombre d'offres d'emploi a atteint un record historique.

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine et la réouverture de la Chine à la fin de l'année ont fait augmenter la demande de pétrole et stimulé le secteur canadien de l'énergie.

La volatilité des marchés publics des titres à revenu fixe et des actions a entraîné un rendement négatif du Régime de -6,7 %, un résultat qui reste bien supérieur à l'indice de référence de -11,7 %. Toutes les autres catégories d'actif ont affiché de solides rendements, ce qui a fortement contribué au rendement relatif. Le passif du Régime a diminué considérablement en raison de l'augmentation des taux obligataires. Le Régime a mis en œuvre une stratégie de superposition d'obligations afin d'augmenter le ratio de couverture des taux d'intérêt.

Compte tenu de la hausse du taux d'actualisation réel (taux d'intérêt) et de notre gestion prudente en matière de placement, le ratio de solvabilité du Régime a continué de s'améliorer en 2022, passant de 92,6 % au début de l'année à 108,7 % en date du 31 décembre 2022.

Objectifs de placement

Les objectifs de placement du Régime consistent à sélectionner la composition de l'actif et le niveau de risque qui conviennent afin de réaliser un rendement qui dépasse l'indice de référence et de répondre aux besoins en capitalisation à long terme du Régime. De solides décisions de placement contribuent à rendre le Régime viable et abordable et aident Postes Canada à respecter sa promesse envers les participants et participantes au Régime, soit de leur verser des prestations de retraite à un coût raisonnable.

La stratégie de gestion de l'actif et du passif du Régime est mise à jour tous les trois ans. Cette stratégie fournit des instructions sur la façon de maximiser le rendement des actifs afin de respecter les promesses du Régime tout en réduisant au minimum les fluctuations de la situation de capitalisation du Régime et toute obligation de paiement de solvabilité à répondant. Au début de 2022, le Conseil d'administration a approuvé l'étude de 2021 qui a mis à jour la stratégie de gestion de l'actif et du passif en augmentant la pondération des catégories d'actifs non traditionnels du marché privé, y compris les biens immobiliers, les actions de sociétés à capital fermé et les infrastructures. De plus, une pondération particulière des titres de créance privés a été établie. Les actions de sociétés ouvertes utilisant une approche internationale plutôt que l'approche régionale actuelle ont fait l'objet de recherches et seront mises en œuvre en 2023. Une pondération en trésorerie sera créée

compte tenu des besoins en liquidités de la caisse de retraite. Le taux de superposition d'obligations passera de 10 % à 15 % afin d'augmenter l'exposition du fonds aux titres à revenu fixe d'appariement au passif.

L'Énoncé des politiques et des procédures de placement – volet à PD (l'EPPP du volet à PD) du Régime a été mis à jour après l'approbation de la stratégie par le Conseil et est mis à jour chaque fois que le Régime passe à une nouvelle composition de l'actif

La stratégie de gestion de l'actif et du passif assure une composition de l'actif du Régime permettant de combler au mieux son passif et de réduire le risque lié aux taux d'intérêt au fil du temps. L'adoption de la stratégie a fait diminuer la volatilité de la situation de capitalisation du Régime.

À long terme, le rendement supérieur du Régime par rapport à son portefeuille de référence s'est poursuivi. Le portefeuille de référence du Régime représente le rendement de l'indice du marché pour chacune des catégories d'actif du Régime. Sur 10 ans, le rendement annuel moyen du Régime était de 8,1 %, ce qui signifie que le Régime a surpassé son indice de référence de 6,3 % et son objectif de rendement au fil du temps de 6,5 %. À court terme, le Régime utilise un portefeuille de référence pour évaluer le rendement des placements.

Composition de l'actif

La composition de l'actif du Régime est conçue dans le but de maximiser les occasions de croissance, de réduire au minimum les risques et de répondre aux exigences de gestion des risques. Conformément à la stratégie, les fourchettes et les cibles de la composition de l'actif du Régime ont été rajustées après que le Conseil a approuvé la stratégie de placement. À la fin de 2022, la composition de l'actif vise 55,9 % d'actions, de biens immobiliers et d'infrastructure et 44,1 % de titres à revenu fixe.

La composition de l'actif est déterminée en vue de fournir au Régime un taux de rendement net à long terme qui est supérieur de 4,5 % au taux d'inflation prévu de 2,0 %, ce qui équivaut à un taux total de 6,5 %. On estime que ce taux peut appuyer les objectifs de placement du Régime ainsi que la croissance de ses obligations au titre des prestations de retraite.

À tout moment, la composition de l'actif peut varier par rapport aux objectifs à long terme. L'EPPP du volet à PD a fixé des limites minimales et maximales afin d'avoir une certaine flexibilité lorsque les conditions du marché changent. La composition de l'actif du Régime, au 31 décembre 2022, était de 57,6 % d'actions, de biens immobiliers et d'infrastructure, et de 42,4 % de titres à revenu fixe et de liquidités.

Les excellents rendements relatifs de 2022 sont attribuables à la pondération supérieure à l'objectif du fonds en actions de sociétés à capital fermé, en infrastructures et en biens immobiliers. Cette année, le Régime a résilié le portefeuille d'actions à rendement boursier ainsi que le portefeuille d'actions d'Amérique latine (marchés émergents) en raison des attentes du marché pour ces deux stratégies.

Le rendement de chaque catégorie d'actif est évalué par rapport à son propre indice de référence pertinent. Au cours de l'année, le Régime a mis en œuvre une stratégie de superposition d'obligations afin d'augmenter le ratio de couverture des taux d'intérêt. Cette initiative a été financée par des liquidités provenant d'actions qui ont été réinvesties dans des obligations et des instruments dérivés. Le Régime a atteint un ratio de solvabilité de 100 % en raison de la hausse des taux d'intérêt. L'équipe chargée des placements se fonde sur ses connaissances et son savoir-faire pour administrer le portefeuille conformément à l'orientation fournie par l'EPPP du volet à PD.

Aperçu du marché et rendement du marché des capitaux

À compter de mars 2022, avec la montée en flèche de l'inflation à des taux jamais vus depuis 40 ans dans les principaux marchés développés, les banques centrales ont amorcé une série de hausses agressives des taux d'intérêt afin d'éviter qu'une inflation supérieure au taux cible ne s'installe durablement (une situation dans laquelle l'inflation se nourrit d'elle-même). Le taux des fonds fédéraux américains et le taux directeur de la Banque du Canada étaient respectivement de 4,50 % et de 4,25 % à la fin de 2022, soit une augmentation importante par rapport au taux de 0,25 % enregistré au début de 2022.

La croissance économique mondiale est demeurée positive, mais a ralenti en 2022. Du fait de la persistance de l'inflation, de la hausse des prix de l'énergie en raison des chocs de l'offre, des craintes de récession et des hausses de taux d'intérêt agressives, 2022 a été l'une des années les plus volatiles sur les marchés financiers depuis la crise financière de 2008.

En raison des problèmes d'offre et d'un taux d'inflation bien au-dessus de l'objectif de 2 % de la banque centrale, les rendements des obligations et des actions ont évolué dans la même direction. La corrélation positive entre les actions et les obligations a créé une situation inédite depuis la crise financière de 2008.

Le rendement total de la plupart des indices du marché a été négatif en 2022 : l'indice S&P 500 a enregistré un rendement total de -12,2 % en dollars canadiens, l'indice S&P/TSX de -5,8 %, l'indice MSCI Monde de -12,2 %, l'indice obligataire universel FTSE Canada de -11,7 % et l'indice MSCI Marchés émergents de -14,3 %.

Au cours de cette année volatile, la plupart des marchés boursiers ont affiché des rendements négatifs. Seuls le Brésil et quelques pays de la région Asie-Pacifique ont affiché des rendements positifs. Parmi les principaux marchés développés, le Royaume-Uni, l'Asie-Pacifique

et le Canada s'en sont sortis le mieux. À l'inverse, les États-Unis et les marchés émergents ont été parmi les moins performants.

Les actions du secteur de l'énergie ont été les plus rentables. Les actions défensives sur le plan économique (biens de consommation courante) ont surpassé les actions cycliques. Les actions américaines à faible et forte capitalisation sont celles qui ont souffert le plus. Les secteurs des technologies de l'information et des biens de consommation cyclique et industriels ont enregistré les pertes les plus importantes.

Les obligations à long terme et les obligations indexées sur l'inflation ont enregistré un rendement inférieur à celui des obligations d'État et de sociétés. Le dollar américain s'est fortement apprécié par rapport à la plupart des devises des pays développés et des marchés émergents.

Les prix du pétrole ont bondi en 2022 du fait du choc de l'offre causé par le conflit en Ukraine et se sont stabilisés depuis.

Le resserrement continu de la politique monétaire constitue le principal facteur de la baisse de la croissance mondiale attendue l'année prochaine. L'inflation a commencé à baisser dans plusieurs grandes économies. C'est un signe que les taux directeurs pourraient atteindre leur point culminant (fin des hausses des taux d'intérêt). La croissance mondiale, bien que plus lente que lors de la récente reprise, devrait être stable aux États-Unis, au Canada et dans les marchés émergents. Seule la croissance de l'Europe est menacée en raison du conflit en Ukraine et de son incidence sur les prix de l'énergie.

Rendement de la caisse de retraite

Le Régime a affiché un taux de rendement de -6,7 % en 2022, par rapport à son indice de référence fixé à -11,7 %.

À moyen terme, le rendement annuel moyen sur 4 ans est de 6,8 % et, à long terme, le rendement sur 10 ans est de 8,1 %. Ce résultat se compare favorablement aux indices de référence du portefeuille de la caisse, qui se situent à 5,2 % et à 6,3 % pour les mêmes périodes. L'évolution de la stratégie du Régime a contribué au succès de ces placements.

Les actions de sociétés à capital fermé, les infrastructures et les biens immobiliers du Régime ont généré les meilleurs rendements pour l'année, car ils ont été davantage protégés de l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt et des risques géopolitiques. Les titres de créance privés et toutes les autres catégories d'actif des marchés publics ont perdu de la valeur au cours de l'année, car ils ont subi le contrecoup de l'incertitude macroéconomique mondiale et du resserrement de la politique monétaire.

Les actions canadiennes ont affiché des rendements absolus négatifs, mais elles ont maintenu de bons rendements relatifs en 2022, grâce à de solides placements dans les produits industriels. Les actions américaines ont également perdu de la valeur au cours de l'année, mais sont demeurées 2 % au-dessus de l'indice de référence en raison de la solide performance des actions américaines à forte capitalisation et de la sous-pondération des communications et des technologies de l'information. La sélection de titres dans les secteurs des produits industriels, de l'énergie et des matériaux a également contribué positivement au rendement.

Les actions internationales ont connu des difficultés sur le plan du rendement absolu et relatif. Les marchés émergents ont enregistré les rendements les plus faibles.

Concernant les titres à revenu fixe, le portefeuille d'obligations à long terme a enregistré un rendement nettement supérieur à celui de son indice de référence en raison de la gestion avisée de la courbe de rendement et de la durée. Le portefeuille d'obligations universelles a également terminé l'année légèrement au-dessus de l'indice de référence pour les mêmes raisons.

Le portefeuille de sociétés a enregistré un rendement inférieur en 2022 en raison du positionnement du crédit au début de l'année, lorsque la Réserve fédérale a reconnu que l'inflation ne pouvait plus être considérée comme transitoire, ce qui a entraîné une faiblesse générale des marchés du crédit.

Les actions de sociétés à capital fermé ont affiché un excellent rendement en 2022, surpassant largement leur indice de référence. Ces résultats sont le fruit d'une solide performance opérationnelle des sociétés sous-jacentes du portefeuille qui ont bénéficié d'une forte demande de leurs produits et services, ce qui a plus que compensé l'incidence des pressions inflationnistes et de la baisse des évaluations du marché.

Le portefeuille d'infrastructures a enregistré un rendement nettement supérieur à celui de son indice de référence. La valeur du marché a augmenté en raison d'une combinaison de nouveaux déploiements et d'augmentations des évaluations, déduction faite des distributions et de la réalisation des actifs.

Le portefeuille de biens immobiliers a affiché un rendement solide, tout en faisant face à des vents contraires en raison de la volatilité des marchés publics et de l'incertitude associée à la hausse des taux d'intérêt. Parmi les principales activités menées figurent l'engagement et le déploiement de capitaux dans les catégories d'actifs multirésidentiels et logistiques, et la diversification continue dans les marchés américains afin de tirer profit des perturbations du marché.

Au cours de l'année, la hausse importante des taux des obligations d'État a entraîné des rendements absolus négatifs pour les titres de créance privés. Toutefois, sur le plan des rendements relatifs, le portefeuille a été en mesure de surpasser l'indice de référence, car il comprenait moins de placements à long terme.

Aperçu pour 2023

La volatilité de la situation de capitalisation, le mouvement du rendement des placements et les obligations au titre des prestations de retraite feront toujours l'objet d'une surveillance étroite.

Avec l'approbation du Conseil d'administration concernant la répartition stratégique des actifs, l'équipe de la Division des placements continuera de mettre en œuvre ses priorités stratégiques.

La conception du portefeuille d'actions de sociétés ouvertes a été achevée à la fin de 2022 et un plan de mise en œuvre a été élaboré. En 2023, le Régime mettra l'accent sur la construction de portefeuilles, et effectuera une recherche et une sélection de gestionnaires pour certaines sous-catégories d'actions de sociétés ouvertes gérées à l'externe.

L'équipe chargée du portefeuille d'actions géré à l'interne évaluera et élaborera des stratégies de superposition de produits dérivés pour compléter les stratégies de placement traditionnelles, améliorer les rendements et atténuer les risques. Elle collaborera avec les Opérations pour innover et améliorer les fonctions de salle des marchés, de suivi de marché et de service de post-marché afin de simplifier son processus d'investissement.

En 2023, l'équipe chargée du portefeuille de titres à revenu fixe prévoit recruter une personne novice et poursuivre la mise en œuvre de nouveaux systèmes et outils afin d'adopter une approche simplifiée et cohérente pour ce qui est de la prise de décisions en matière de placement et de gestion des portefeuilles.

Le Régime continuera d'augmenter ses placements dans des actifs non traditionnels. L'équipe chargée du portefeuille d'actions de sociétés à capital fermé continuera de mettre l'accent sur le partenariat avec des gestionnaires de fonds de qualité déjà ou nouvellement partenaires, et augmentera de façon sélective l'exposition au co-investissement, si des occasions intéressantes se présentent. Elle envisagera d'ajouter une exposition géographique et une exposition aux actions de croissance si les conditions du marché sont favorables.

L'équipe chargée du portefeuille d'infrastructures continuera de veiller à ce que les placements cadrent avec nos objectifs stratégiques en investissant dans des secteurs et des régions où le portefeuille est sous-pondéré par rapport aux objectifs. Elle continuera

également de mettre l'accent sur la rationalisation du portefeuille et de renforcer les placements dans des entreprises individuelles plutôt que dans des fonds gérés. L'équipe sera élargie et de nouveaux outils seront ajoutés afin d'améliorer la couverture des placements, l'exécution des transactions et les capacités de gestion du portefeuille. Les infrastructures sont en voie d'atteindre l'objectif de pondération de 10 % (contre 6,6 % actuellement) dans le Régime de retraite d'ici 2026.

L'équipe chargée du portefeuille de biens immobiliers continue d'accroître la base d'actifs multirésidentiels, d'augmenter les investissements étrangers et de liquider certains actifs secondaires stabilisés afin d'améliorer la qualité de l'ensemble du portefeuille. De plus, l'élaboration des premiers actifs logistiques carboneutres du Régime devrait commencer au Canada et les évaluations de la décarbonisation des actifs se poursuivront.

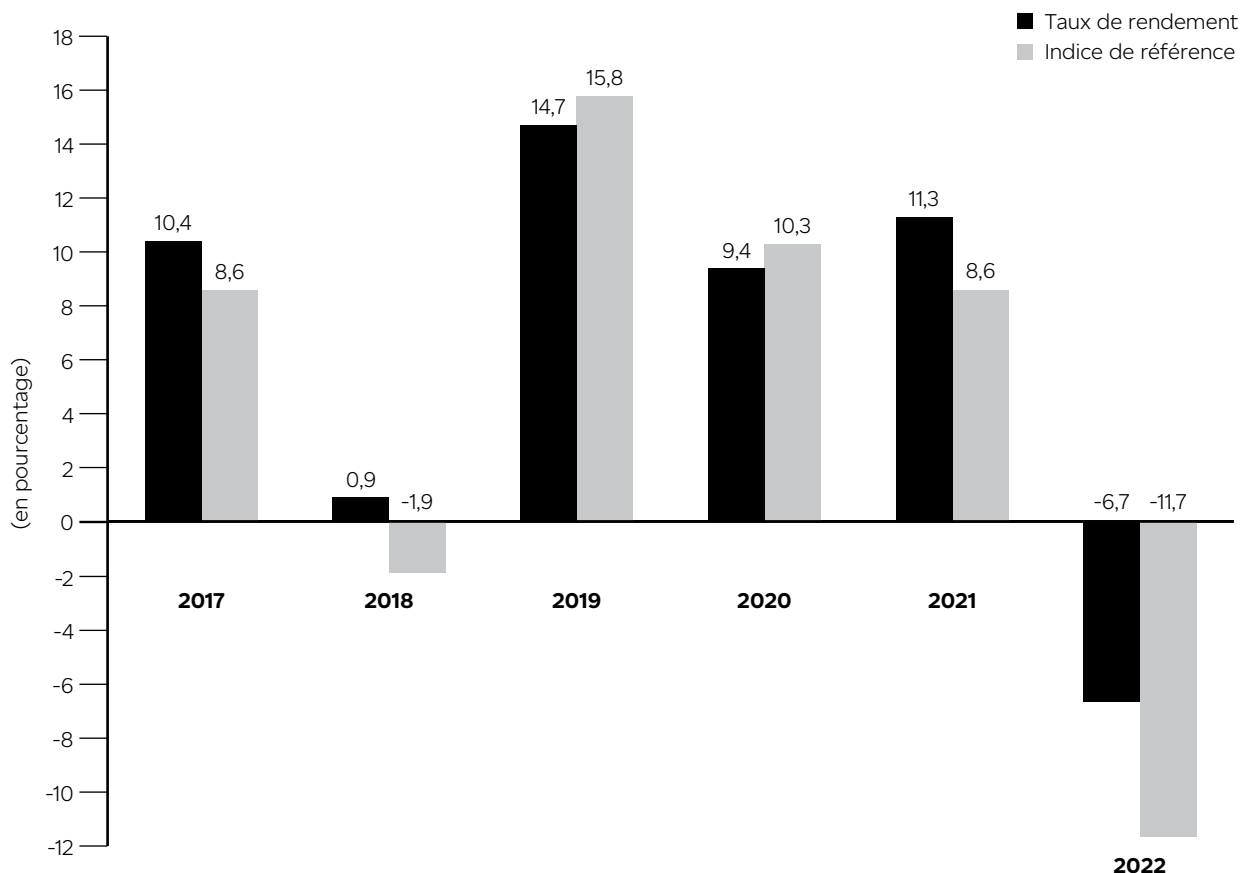
L'équipe chargée du portefeuille de titres de créance de sociétés privées continuera d'établir de nouvelles relations avec les gestionnaires et de financer les placements conformément à sa stratégie de placement révisée. Au cours de l'année à venir, elle cherchera à se diversifier sur le plan de la sécurité et de la stratégie en matière de placement, ainsi que sur le plan géographique.

En 2023, le Régime achèvera notre principale priorité en matière d'ESG : notre Plan d'action pour le climat.

Ce Plan continuera d'intégrer des considérations sur les changements climatiques dans l'élaboration de notre portefeuille et la sélection des gestionnaires; d'établir des objectifs provisoires pour les changements climatiques conformes à l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050; de déterminer nos priorités pour l'engagement et la sensibilisation; et de renforcer les capacités en matière de changements climatiques sein de l'équipe de placement.

Nous maintiendrons notre engagement visant à atteindre les objectifs de capitalisation à long terme du Régime. Au moyen de la répartition de l'actif et de l'atténuation des risques appropriées à l'égard de nos obligations, nous cherchons à obtenir un rendement supérieur au portefeuille de référence tout en tenant compte des changements économiques et démographiques. Nous continuerons à mettre en œuvre des stratégies visant à augmenter le rendement durable sans prendre de risques inutiles.

Taux de rendement par rapport à l'indice de référence

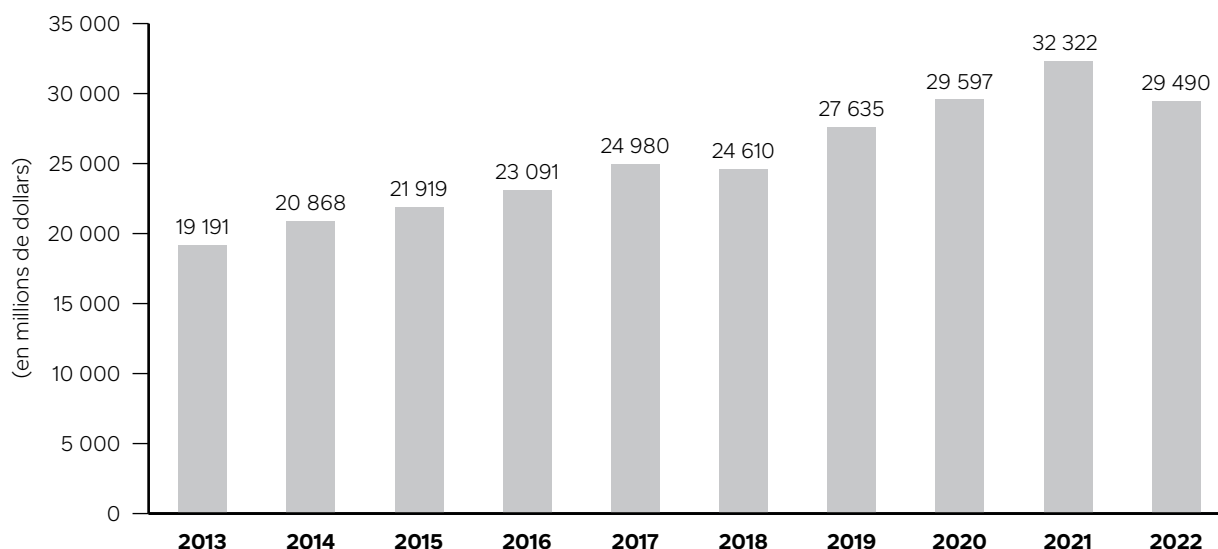


Taux de rendement

	Depuis la création du Régime	Au cours des 10 dernières années	Au cours des 5 dernières années	2021	2022
Notre Régime	6,6 %	8,1 %	5,6 %	11,3 %	-6,7 %
Notre indice de référence	5,0 %	6,3 %	3,7 %	8,6 %	-11,7 %
Indice de référence du groupe de pairs ¹		7,8 %	4,7 %	9,6 %	-8,4 %
Taux de rendement visé à long terme	6,5 %				

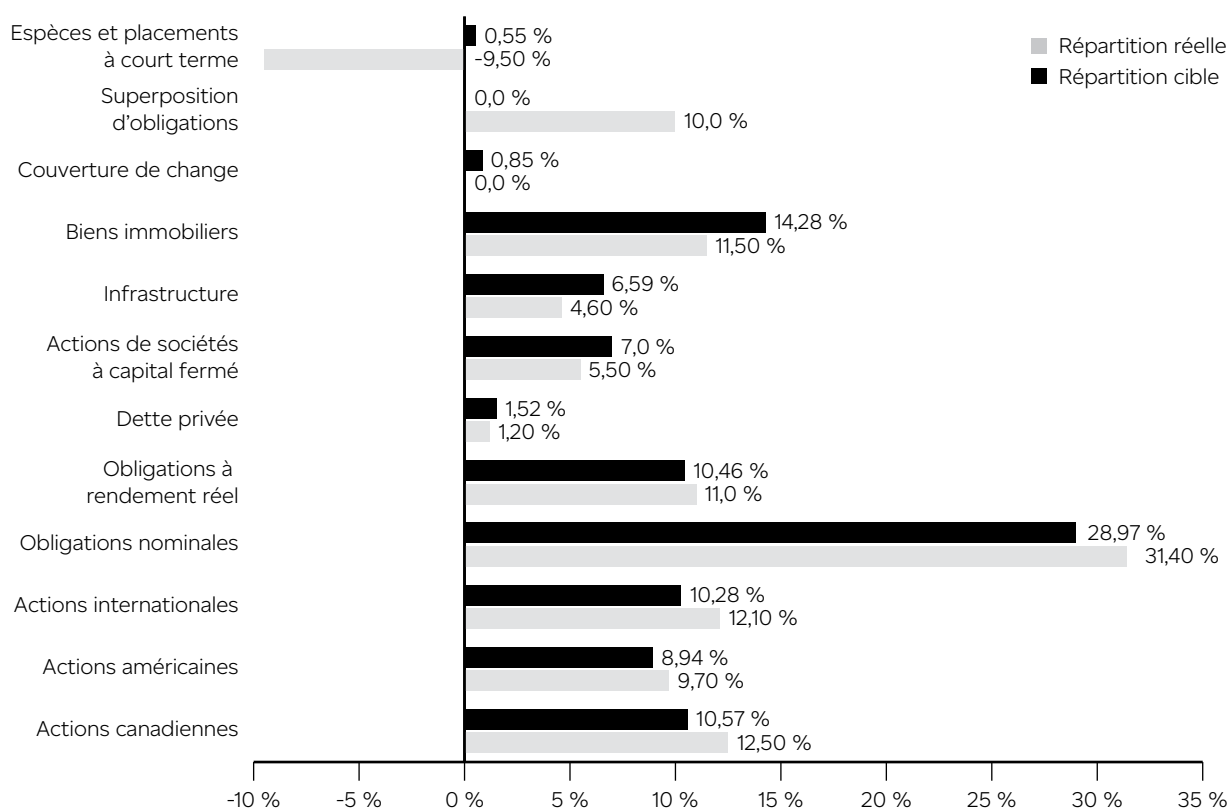
1. Les données de RBC Services aux investisseurs et de trésorerie sont fondées sur le rendement des grands régimes de retraite canadiens (plus de 1 milliard de dollars). (Auparavant appelé indice de référence du groupe de pairs, le rendement du groupe de pairs fait référence au rendement médian du plan de pairs, et non au rendement médian de l'indice de référence des pairs.)

Actifs nets de placement



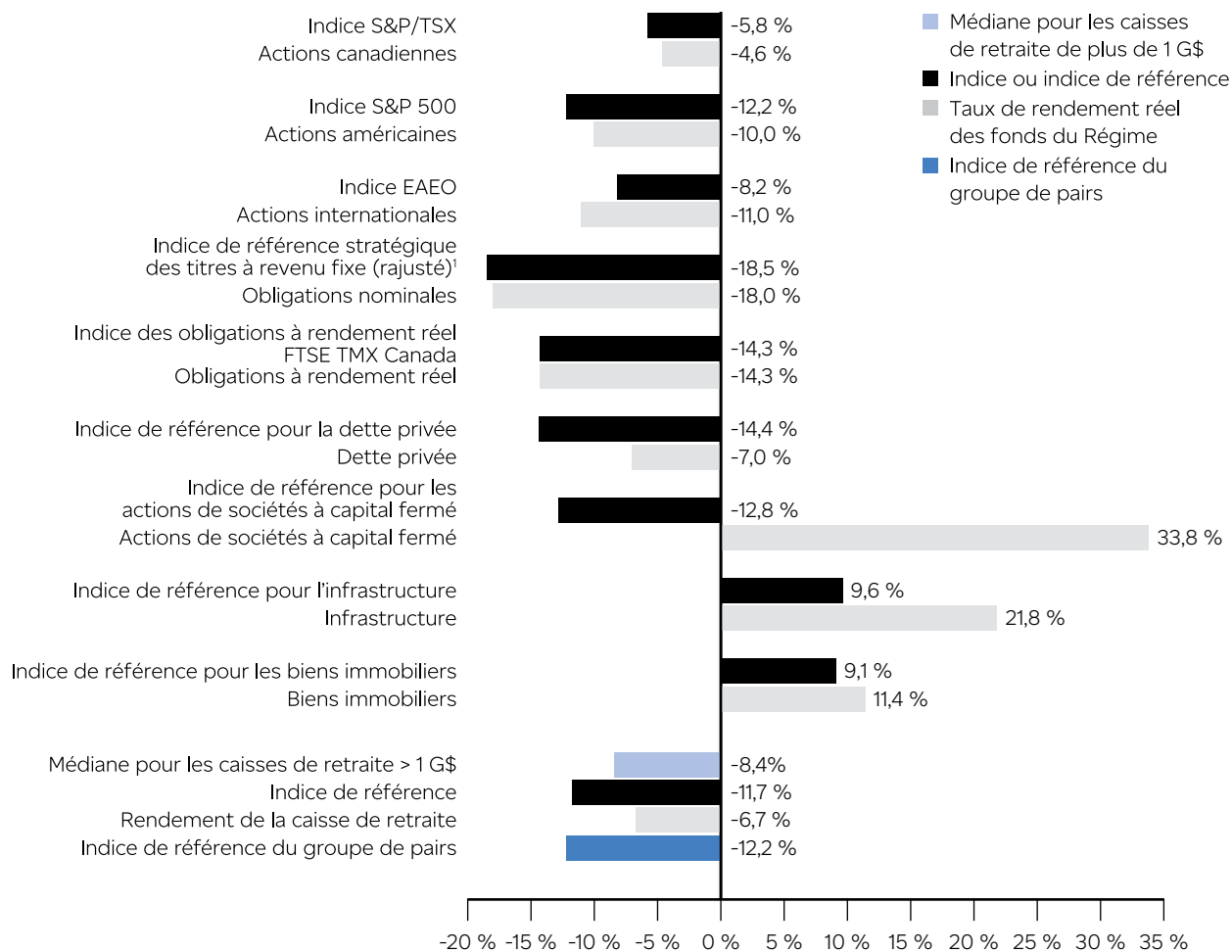
Les actifs nets de placement correspondent à la somme des placements et des créances relatives aux placements, moins les passifs liés aux placements.

Composition de l'actif



Les actions internationales comprennent les marchés émergents. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime



1. L'indice de référence stratégique des titres à revenu fixe est rajusté pour exclure les indices de référence des obligations à rendement réel et des titres de créance de sociétés privées.

Coûts de gestion des placements

Sondage de CEM Benchmarking

Par tranche de 100 \$ d'actifs moyens	2018	2019	2020	2021
Régime	0,41 \$	0,42 \$	0,41 \$	0,40 \$
Groupe de pairs	0,48 \$	0,47 \$	0,47 \$	0,45 \$
Indice de référence	0,48 \$	0,46 \$	0,43 \$	0,43 \$

Les coûts des placements du Régime sont inférieurs de 4,9 millions de dollars à ceux de l'indice de référence.

Portefeuille d'actions de plus de 0,25 % de l'actif du Régime

Au 31 décembre 2022 (en millions de dollars)

	Valeur du marché	Pourcentage de la caisse
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	116,5	0,40
Banque Royale du Canada	116,5	0,40
Apple Inc.	109,7	0,37
Microsoft Corp.	106,9	0,36
Banque Toronto-Dominion	106,9	0,36
Banque de Nouvelle-Écosse	100,6	0,34
	657,1 \$	2,23 %

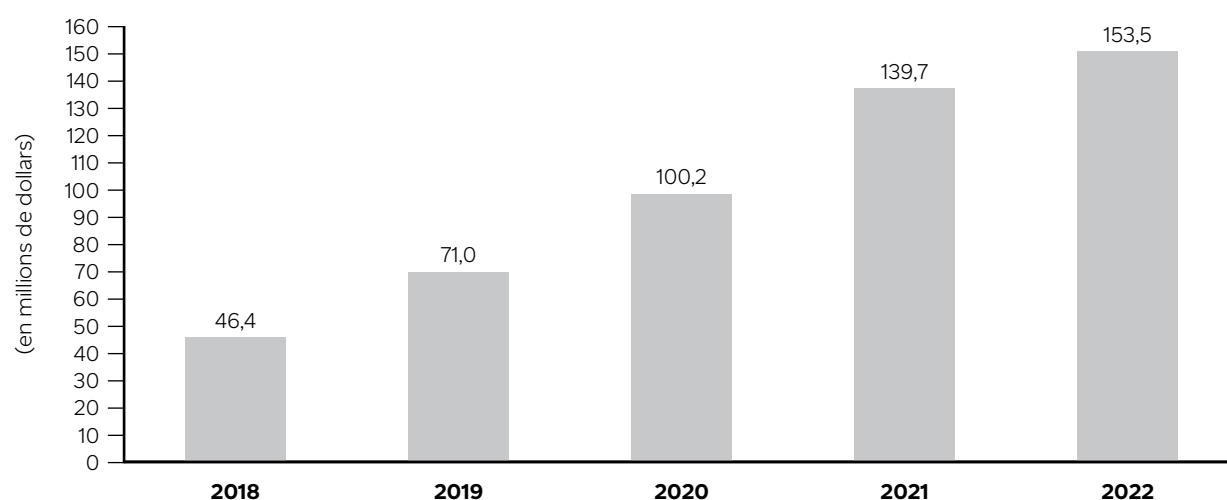
Nos placements – Volet à CD

Taux de rendement

Au 31 décembre 2022

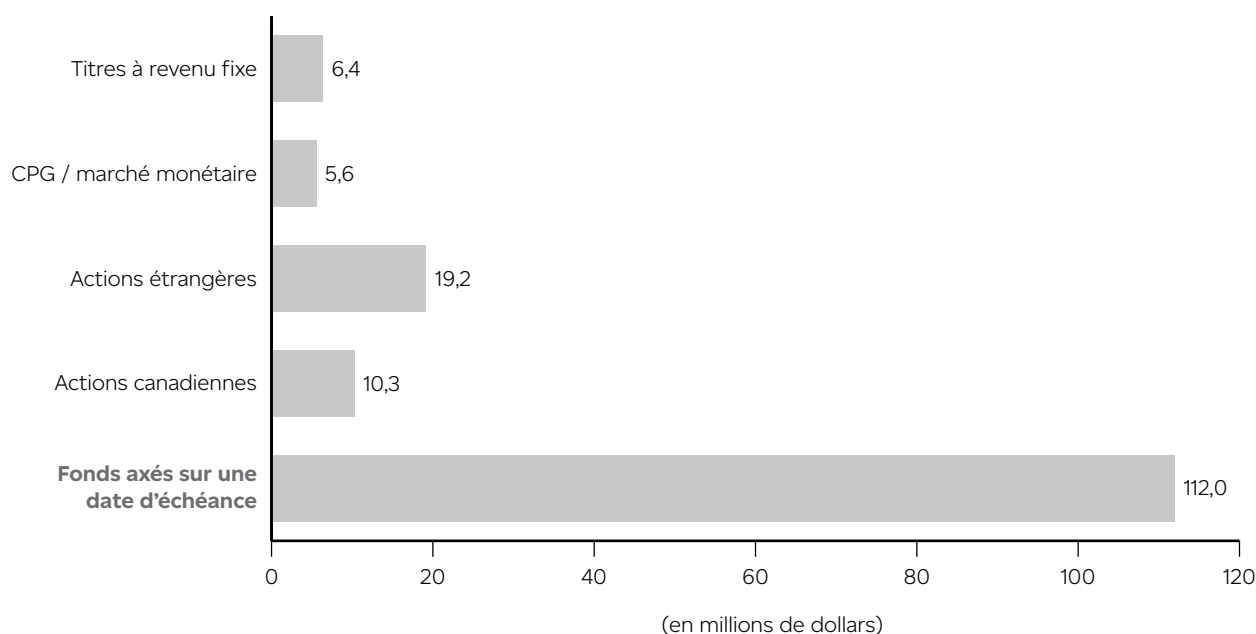
Fond	1 an	5 ans	10 ans
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	-10,84 %	2,91 %	5,36 %
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	-10,77 %	3,60 %	6,28 %
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	-10,60 %	4,37 %	7,10 %
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	-10,52 %	5,10 %	7,90 %
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	-10,48 %	5,79 %	8,67 %
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	-10,50 %	6,36 %	9,34 %
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	-10,53 %	6,72 %	9,70 %
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	-10,54 %	6,80 %	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	-10,51 %	s.o.	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2065 BlackRock	s.o.	s.o.	s.o.
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	-10,84 %	2,91 %	s.o.
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	-12,13 %	11,08 %	16,04 %
Actions canadiennes CC&L	-4,95 %	8,44 %	9,68 %
Actions mondiales MFS	-11,20 %	8,71 %	12,65 %
Actions internationales MFS	-7,99 %	6,74 %	10,00 %
Marché monétaire Mackenzie	2,04 %	1,27 %	1,08 %
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	-11,73 %	0,13 %	1,50 %
Actions canadiennes GPTD	-5,86 %	6,87 %	7,73 %

Actifs de placement

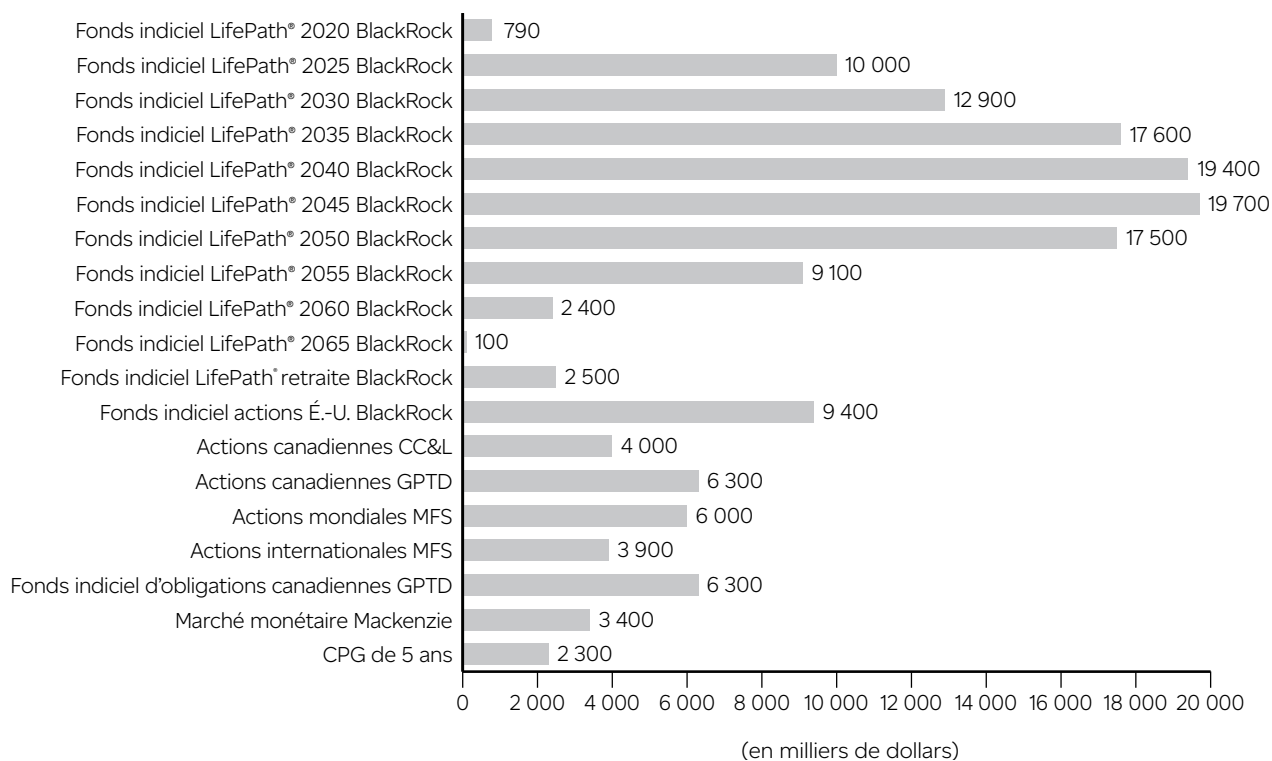


Composition de l'actif

Au 31 décembre 2022



Composition détaillée de l'actif



Frais de gestion de la capitalisation

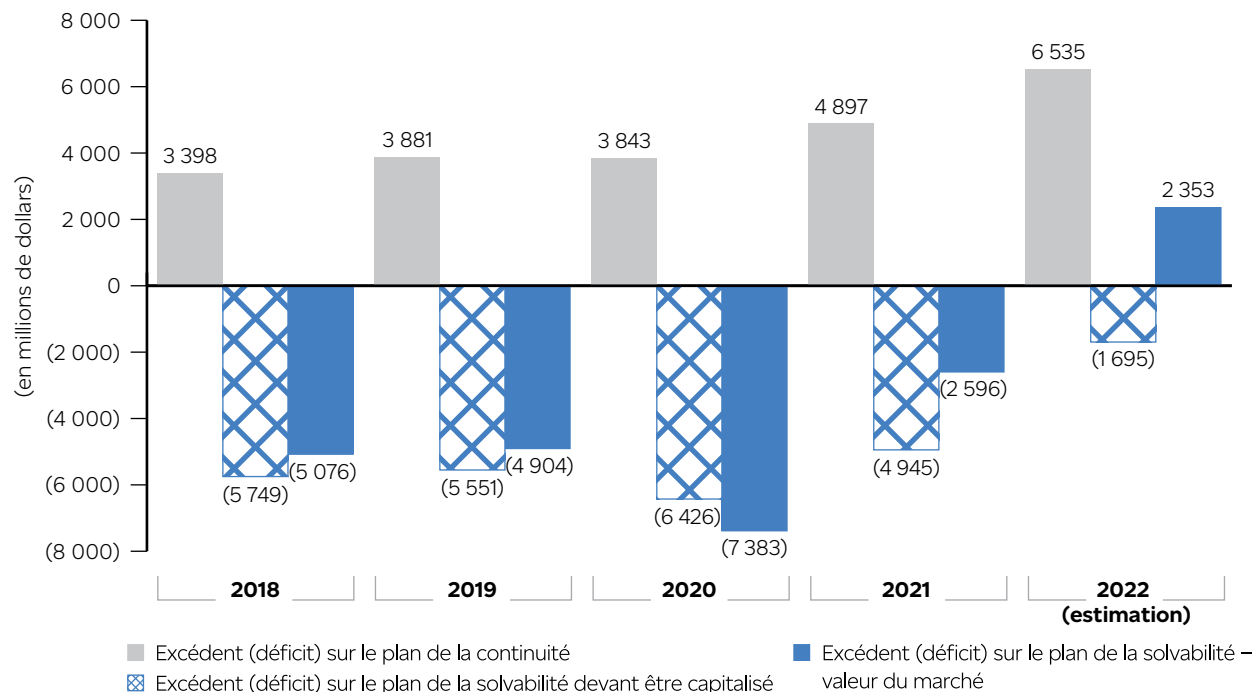
Au 31 décembre 2022

Fond	Pourcentage annualisé
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	0,23 %
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	0,23 %
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	0,24 %
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	0,25 %
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	0,26 %
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	0,26 %
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	0,26 %
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	0,26 %
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	0,27 %
Fonds indiciel LifePath® 2065 BlackRock	0,27 %
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	0,23 %
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	0,18 %
Actions canadiennes CC&L	0,35 %
Actions mondiales MFS	0,57 %
Actions internationales MFS	0,58 %
Marché monétaire Mackenzie	0,09 %
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	0,12 %
Actions canadiennes GPTD	0,12 %

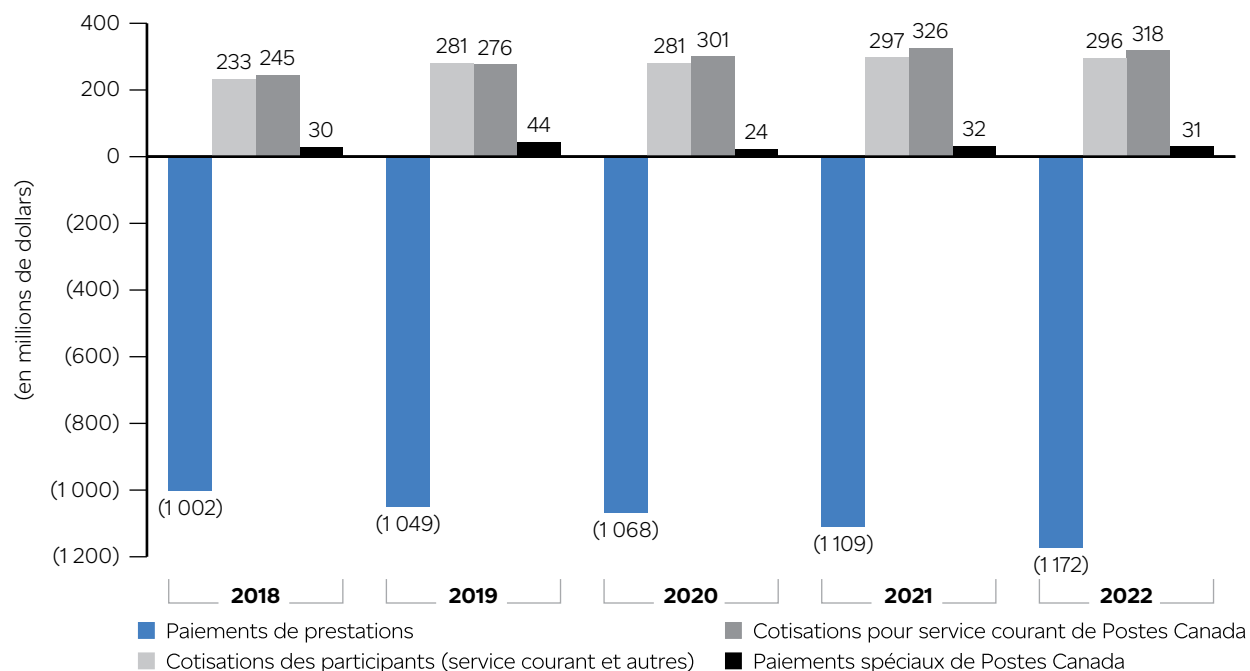
Les **frais de gestion des fonds** indiqués ici couvrent les coûts d'exploitation et d'expertise en placements pour les participants et participantes en poste au Régime. Ils sont également assujettis à la taxe de vente applicable, qui n'est pas incluse dans les montants indiqués ci-dessus. Tous les frais de gestion des fonds et les frais d'exploitation des fonds que vous payez sont disponibles en ligne. Connectez-vous à macanadavieautravail.com pour plus d'informations.

Points saillants de la situation financière – Volet à PD

Situation de capitalisation du Régime



Cotisations et paiements de prestations



Les cotisations de Postes Canada représentent le montant payé après avoir pris en compte l'allègement de la capitalisation du déficit. En 2022, les cotisations des participants et des participantes de 296 millions de dollars comprenaient 2 millions de dollars en cotisations pour service accompagné d'option.

Résumé des états financiers

Actif net disponible pour le service des prestations

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes a enregistré un rendement de -6,7 % en 2022. À la fin de l'exercice, le Régime affiche 29 714 millions de dollars d'actif net disponible pour le service des prestations

(y compris 154 millions de dollars dans le volet à CD), ce qui représente une diminution de 2 823 millions de dollars par rapport aux 32 537 millions de dollars (y compris 140 millions de dollars dans le volet à CD) disponibles à la fin de 2021.

Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

La diminution de 2 823 millions de dollars de l'actif net disponible pour le service des prestations est composée des cotisations de 682 millions de dollars, moins les pertes sur placements de 2 176 millions de dollars, les paiements de prestations de 1 180 millions de dollars et les frais de 149 millions de dollars.

Les pertes sur placements – qui comprennent les intérêts, les dividendes et les revenus provenant d'actifs non traditionnels, moins les pertes réalisées et non réalisées – s'élèvent à 2 176 millions de dollars en 2022, comparativement à des revenus de placements de 3 356 millions de dollars en 2021.

En 2022, les cotisations au Régime s'élèvent à 682 millions de dollars, comparativement à 685 millions de dollars en 2021, ce qui représente une baisse de 3 millions de dollars.

Les paiements de prestations de retraite pour 2022 s'élèvent à 1 180 millions de dollars, comparativement à 1 116 millions de dollars en 2021, ce qui représente une augmentation de 64 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de 3,95 % du nombre de personnes retraitées en 2022.

Évolution des obligations au titre des prestations de retraite

Les obligations au titre des prestations de retraite s'élèvent à 24 365 millions de dollars (y compris 154 millions de dollars dans le volet à CD), comparativement à 25 083 millions de dollars (y compris 140 millions de dollars dans le volet à CD) en 2021, ce qui représente une diminution de 718 millions de dollars.

Cette baisse a été principalement attribuable aux prestations versées et à la variation des **hypothèses actuarielles**, partiellement compensées par les intérêts accumulés sur les obligations au titre des prestations de retraite, les nouvelles prestations de retraite constituées, les changements aux provisions du Régime et les pertes actuarielles.

(en millions de dollars)	2022			2021		
Référentiel comptable	PD	CD	Total	PD	CD	Total
Actifs nets	29 560	154	29 714	32 397	140	32 537
Obligations au titre des prestations de retraite	24 211	154	24 365	24 943	140	25 083

Excédent (déficit)

L'écart entre l'actif disponible pour le service des prestations et les obligations au titre des prestations de retraite au 31 décembre 2022 représente un excédent de 5 349 millions de dollars, tel qu'il est indiqué dans les états financiers, conformément aux normes de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

L'excédent sur le plan de la continuité à la même date est estimé à 6 535 millions de dollars. L'écart entre l'excédent comptable de 5 349 millions de dollars et l'excédent sur le plan de la continuité estimative de 6 535 millions de dollars correspond à un **ajustement de la valeur actuarielle de l'actif** (ou **lissage**) de -1 186 millions de dollars.

La méthode d'évaluation par lissage de l'actif comptabilise les gains ou les pertes réalisés sur les placements sur une période de cinq ans afin de réduire au minimum les fluctuations causées par la volatilité du marché. Un tel ajustement actuariel n'est pas permis en tant que méthode d'évaluation aux fins comptables en vertu du chapitre 4600 du Manuel de CPA Canada depuis 2011.

Les états financiers audités, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site retraitescp.com ou sur demande.

Rétrospective financière sur cinq ans

Situation financière (en millions de dollars)	2022	2021	2020	2019	2018
Actif					
Placements	29 584 \$	32 397 \$	29 592 \$	27 594 \$	24 662 \$
Créances relatives aux placements	247	216	129	246	149
Cotisations et autres apports à recevoir	118	114	105	99	103
Total de l'actif	29 949 \$	32 727 \$	29 826 \$	27 939 \$	24 914 \$
Passif					
Passif lié aux placements	187	149	23	134	152
Créditeurs et charges à payer	48	41	46	49	47
Total du passif	235	190 \$	69 \$	183 \$	199 \$
Actif net disponible pour le service des prestations	29 714 \$	32 537 \$	29 757 \$	27 756 \$	24 715 \$
Obligations au titre des prestations de retraite et excédent (déficit)					
Obligations au titre des prestations de retraite	24 365	25 083 \$	24 149 \$	22 504 \$	21 574 \$
Excédent (déficit)	5 349	7 454	5 608	5 252	3 141
Total des obligations au titre des prestations de retraite et excédent (déficit)	29 714 \$	32 537 \$	29 757 \$	27 756 \$	24 715 \$
Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations (en millions de dollars)					
	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus de placements	(2 176) \$	3 356 \$	2 583 \$	3 608 \$	243 \$
Cotisations – Répondant					
Service courant	341	345	317	288	254
Paievements spéciaux	31	32	25	45	30
Cotisations – Participants					
Service courant	308	305	288	284	234
Service antérieur et autres	2	3	3	4	5
Total des cotisations	682 \$	685 \$	633 \$	621 \$	523 \$
Moins					
Prestations					
Prestations de retraite et de personnes survivantes	1 079	1 029	1 005	968	928
Valeur de transferts et autres	101	87	67	85	79
Total des prestations	1 180 \$	1 116 \$	1 072 \$	1 053 \$	1 007 \$
Frais d'administration					
Frais d'administration du Régime	30	27	27	25	25
Frais de placement	119	118	116	110	101
Total des frais d'administration	149 \$	145 \$	143 \$	135 \$	126 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net	(2 823) \$	2 780 \$	2 001 \$	3 041 \$	(367) \$
Évolution des obligations au titre des prestations de retraite (en millions de dollars)					
	2022	2021	2020	2019	2018
Intérêts sur les obligations au titre des prestations de retraite	1 180 \$	1 141 \$	1 149 \$	1 166 \$	1 128 \$
Prestations de retraite constituées	647	685	586	577	502
Changements aux provisions du Régime	776	–	–	–	–
Changements au niveau des hypothèses actuarielles	(2 482)	9	1 180	322	129
Pertes actuarielles nettes (gains actuariels nets)	341	215	(198)	(82)	(5)
Prestations versées	(1 180)	(1 116)	(1 072)	(1 053)	(1 007)
Augmentation (diminution) nette des obligations au titre des prestations de retraite	(718) \$	934 \$	1 645 \$	930 \$	747 \$

Résumé des évaluations actuarielles – Volet à PD

Postes Canada doit déposer chaque année des évaluations actuarielles du Régime, sur le plan de la continuité et de la solvabilité, auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite. Une évaluation actuarielle est une sorte de bilan de santé du Régime. Elle a pour but de déterminer la situation financière du Régime, sur le plan de la continuité et de la solvabilité, à une date précise. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée en juin 2022 et a fourni des résultats au 31 décembre 2021.

Résultats de l'évaluation actuarielle sur le plan de la continuité

Situation de capitalisation sur le plan de la continuité au 31 décembre				
	Résultats prévus en 2022		Données réelles de 2021	
	En millions de dollars	Ratio de capitalisation	En millions de dollars	Ratio de capitalisation
Actif sur le plan de la continuité (valeur lissée)	30 746		29 769	
Obligations sur le plan de la continuité	24 211		24 872	
Excédent sur le plan de la continuité	6 535	127,0 %	4 897	120,0 %

Résultats de l'évaluation actuarielle sur le plan de la solvabilité

Situation de capitalisation sur le plan de la solvabilité au 31 décembre				
	Résultats prévus en 2022		Données réelles de 2021	
	En millions de dollars	Ratio de capitalisation	En millions de dollars	Ratio de capitalisation
Actif de solvabilité (valeur du marché)	29 520		32 357	
Obligations sur le plan de la solvabilité	27 167		34 953	
Excédent (déficit) sur le plan de la solvabilité (selon la valeur du marché de l'actif du Régime)	2 353	108,7 %	(2 596)	92,6 %
Déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé (selon la méthode du ratio de solvabilité moyen sur trois ans)	(1 695)	93,8 %	(4 945)	85,9 %

La position de solvabilité selon la valeur du marché de l'actif du Régime s'est améliorée, passant de 2 596 millions de dollars de déficit à la fin de 2021 à un excédent estimatif de 2 353 millions de dollars à la fin de 2022. Cette amélioration est principalement attribuable à l'augmentation importante du taux d'actualisation et des taux de valeur actualisée, partiellement compensée par les pertes sur les rendements des actifs et sur les taux d'indexation réels et prévus.

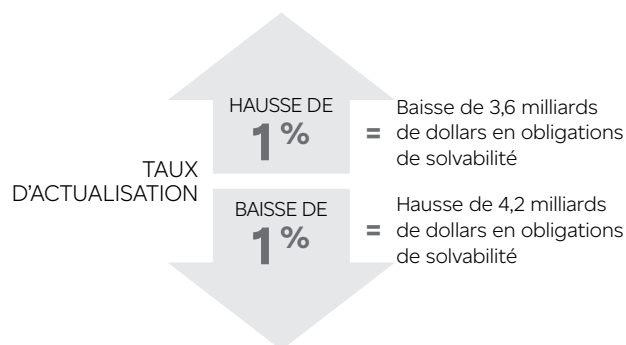
Le ratio de solvabilité moyen sur trois ans, utilisé aux fins de l'évaluation, a augmenté en 2022, passant de 85,9 % à 93,8 %. Le déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé est donc passé de 4 945 millions de dollars à la fin de 2021 à un montant estimé à 1 695 millions de dollars à la fin de 2022.

Si le Régime avait pris fin et avait été liquidé le 31 décembre 2022, il y aurait eu assez d'actifs pour payer la totalité des prestations de retraite.

Lorsque les taux d'intérêt sont faibles, plus d'argent doit être mis de côté. Par exemple, une personne aurait besoin en moyenne de 1,1 million de dollars si elle prenait sa retraite à 60 ans pour recevoir des prestations de retraite annuelles de 50 000 \$ semblables à celles offertes par notre Régime à un taux d'intérêt de 4 %. Ce montant

augmente de plus de 15 % et atteint 1,3 million de dollars lorsque les taux d'intérêt chutent à 3 %.

En multipliant ce montant par le nombre de personnes participant à notre Régime, on constate qu'un léger changement aux taux d'actualisation a une incidence considérable sur l'ensemble des obligations au titre des prestations de retraite. Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation des obligations au titre des prestations de retraite sur le plan de la solvabilité. De même, une augmentation des taux d'actualisation se traduirait par une diminution des obligations au titre des prestations de retraite.



Cotisations

Cotisations (en millions de dollars)	2022	2023 ¹
Personnes participantes	296	244
Cotisations régulières de Postes Canada	318	281
Paiements spéciaux de Postes Canada ²	31	2
Total des cotisations	645	527

Partage du coût des prestations pour service courant ³ (cotisations régulières)	2022	2023 ¹
Personnes participantes	48 %	47 %
Postes Canada	52 %	53 %

1. Postes Canada estime qu'elle n'aura pas à verser de cotisations patronales en 2023 après le dépôt du rapport d'évaluation.
2. Après avoir pris en compte l'allègement de la capitalisation du déficit.
3. À l'exclusion des cotisations pour service accompagné d'option.

Les paiements spéciaux versés par Postes Canada en 2022 et ceux dont on estime le versement en 2023 sont des paiements complémentaires (déficit de transfert). Les paiements complémentaires sont requis pour payer la totalité de la valeur de transfert lorsqu'un participant ou une participante quitte le Régime, puisque le ratio de solvabilité est inférieur à 100 %, et ils comprennent les paiements complémentaires supplémentaires requis par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) depuis 2014 étant donné l'allègement de la capitalisation du déficit.

La situation sur le plan de la solvabilité (selon la valeur marchande des actifs du Régime) et de la continuité du Régime (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) s'est améliorée en 2022 de sorte que les ratios de capitalisation devraient respectivement dépasser 105 % et 125 % pour le Régime de pension agréé de Postes Canada au 31 décembre 2022. Par conséquent, Postes Canada pourrait être tenue d'utiliser l'excédent et ne pas être autorisée à verser des cotisations régulières une fois que l'évaluation actuarielle aura été déposée en 2023. Les résultats de l'évaluation actuarielle finale peuvent différer considérablement de ces estimations.

En octobre 2022, le BSIF a supprimé l'exigence relative à ces paiements complémentaires supplémentaires. Ce changement permet d'aligner les exigences de capitalisation de ces paiements sur les règles appliquées aux autres régimes sous réglementation fédérale. Les paiements complémentaires ne seront plus requis une fois que le rapport d'évaluation de solvabilité de 2022 aura été déposé auprès du BSIF en 2023, car le ratio de solvabilité devrait dépasser 100 % au 31 décembre 2022.

Allègement de la capitalisation du déficit

Au cours des dernières années, la faiblesse des taux d'actualisation utilisés aux fins de l'évaluation de la solvabilité a fait beaucoup augmenter les obligations et les déficits du Régime au titre de la solvabilité. De 2011 à 2013, Postes Canada a utilisé des mesures d'allègement de solvabilité, comme l'autorise la législation sur les régimes de retraite pour tous les régimes réglementés par le gouvernement fédéral. En vertu de ces mesures, le montant maximal de l'allègement ne peut dépasser 15 % de la valeur du marché de l'actif du Régime établie à la fin de l'exercice précédent.

En 2014, le gouvernement du Canada a adopté le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. Il a accordé un allègement temporaire dispensant Postes Canada de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux au Régime pendant quatre ans (de 2014 à 2017). Pour Postes Canada, ce règlement a remplacé les mesures d'allègement de solvabilité en vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. En 2017, le *Règlement de 1985 sur les normes de prestation de pension* a été modifié de sorte que la limite de réduction des paiements de solvabilité des régimes de retraite des sociétés d'État ne corresponde plus à 15 % de leurs actifs, mais bien

à 15 % de leurs passifs. En vertu de ce règlement, Postes Canada aurait dû verser 368 millions de dollars en paiements spéciaux de solvabilité après l'atteinte du seuil d'allègement en 2020.

Toutefois, en raison des répercussions de la COVID-19 sur l'économie, le *Règlement sur l'allègement relatif aux paiements spéciaux de solvabilité* est entré en vigueur en 2020, établissant un moratoire sur les paiements spéciaux de solvabilité pour les régimes de retraite à prestations définies sous réglementation fédérale pour le reste de l'année. En vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, Postes Canada n'a pas été tenue d'effectuer des paiements spéciaux pour 2021. En avril 2022, le gouvernement du Canada a approuvé le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes* afin d'accorder à Postes Canada un allègement temporaire de ses obligations au titre de la solvabilité jusqu'au 31 décembre 2024. Sans cet allègement, Postes Canada s'attendait à effectuer des paiements spéciaux estimés à 794 millions de dollars pour 2022 et à 339 millions de dollars pour 2023, car le montant total de l'allègement de solvabilité de 15 % offert en vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* a été entièrement utilisé au cours de l'exercice.

Allègement (en millions de dollars)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Allègement de solvabilité en vertu de la <i>Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension</i>	-	-	-	-	1 289	1 150	278	1 285	165
Allègement en vertu du <i>Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes</i>	1 269	1 360	1 254	1 352	-	-	-	-	824
<i>Règlement de 2020 sur l'allègement des paiements spéciaux de solvabilité</i>	-	-	-	-	-	-	833	-	-

L'allègement de la capitalisation du déficit présente d'autres risques possibles pour le Régime et les personnes qui y participent. La valeur de l'actif du Régime est inférieure à celle à laquelle on pourrait s'attendre si Postes Canada avait les liquidités nécessaires pour effectuer les paiements spéciaux. Il y a donc un risque d'érosion en ce qui concerne les évaluations sur le plan de la solvabilité et sur le plan de la continuité au cours de la période d'allègement. L'incidence sera fonction de facteurs tels que les rendements des placements et les taux d'intérêt. Le Régime peut, à l'heure actuelle, verser toutes les prestations à mesure qu'elles deviennent payables, et cela ne devrait pas changer au cours de la période d'allègement. Cependant, Postes Canada doit trouver des solutions à long terme pour faire en sorte que le Régime demeure viable et abordable pour toutes les parties.

Postes Canada et les personnes participant au Régime continuent à verser les cotisations régulières (pour service courant) pendant l'allègement de la capitalisation du déficit. L'allègement ne s'applique qu'aux paiements

spéciaux pour la capitalisation du déficit. Postes Canada, à titre de répondante du Régime, a la responsabilité de combler tout déficit du Régime et de s'assurer que le Régime est viable.

Pendant l'allègement temporaire, Postes Canada, à titre d'administratrice du Régime, continuera à déposer des évaluations actuarielles annuelles auprès des organismes de réglementation pour surveiller l'état du Régime. Cet état est communiqué à toutes les personnes participant au Régime au moins une fois par année.

Sans aucun allègement de la capitalisation, les paiements spéciaux de Postes Canada nécessaires pour capitaliser le déficit se seraient élevés à 1 020 millions de dollars en 2022 (dont 31 millions de dollars versés en paiements complémentaires). Cela aurait porté le montant total des cotisations de Postes Canada à 1 338 millions de dollars en 2022, soit 45 % des salaires donnant droit à pension.

Historique des évaluations actuarielles de la capitalisation

Le BSIF exige qu'une évaluation actuarielle soit effectuée sur le plan de la continuité et de la solvabilité. Avant 2010, les évaluations actuarielles obligatoires de la capitalisation devaient être déposées tous les trois ans, à moins que les régimes n'affichent un déficit sur le plan de la solvabilité. Cependant, les répondants des régimes pouvaient, s'ils le souhaitaient, décider de les déposer à un intervalle moindre. Depuis 2010, les évaluations actuarielles de la capitalisation doivent être déposées chaque année, à moins que la situation de capitalisation ne dépasse 120 %. Postes Canada déposera l'évaluation actuarielle de la capitalisation du Régime pour 2022 d'ici à juin 2023.

Aux 31 décembre (en millions de dollars)	Estimation		Évaluations actuarielles de la capitalisation déposées							
	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Sur le plan de la continuité (en supposant que le Régime reste en place)										
Valeur du marché des actifs	29 560 \$	32 397 \$	29 656 \$	27 685 \$	24 669 \$	25 045 \$	23 166 \$	21 987 \$	20 932 \$	19 262 \$
Ajustement de lissage de l'actif	1 186	(2 628)	(1 790)	(1 443)	176	(1 322)	(1 124)	(1 541)	(1 832)	(1 527)
Valeur lissée de l'actif	30 746	29 769	27 866	26 242	24 845	23 723	22 042	20 446	19 100	17 735
Objectif de capitalisation	24 211	24 943	24 023	22 361	21 447	20 762	20 253	19 200	18 600	18 031
Excédent de capitalisation (déficit)	6 535 \$	4 826 \$	3 843 \$	3 881 \$	3 398 \$	2 961 \$	1 789 \$	1 246 \$	500 \$	(296) \$
Ratio de capitalisation	127,0 %	120,0 %	116,0 %	117,4 %	115,8 %	114,3 %	108,8 %	106,5 %	102,7 %	98,4 %
Hypothèses utilisées pour les évaluations sur le plan de la continuité										
Taux d'actualisation	5,60 %	4,80 %	4,80 %	5,20 %	5,50 %	5,50 %	5,50 %	5,80 %	5,80 %	5,80 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,25 %	2,25 %	2,25 %
Taux de rendement réel (net de l'inflation)	3,60 %	2,80 %	2,80 %	3,20 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,55 %	3,55 %	3,55 %
Sur le plan de la solvabilité (en supposant que le Régime prenne fin à la date de l'évaluation)										
Valeur du marché de l'actif (net des frais de résiliation)	29 520 \$	32 357 \$	29 616 \$	27 644 \$	24 629 \$	25 005 \$	23 146 \$	21 967 \$	20 912 \$	19 250 \$
Obligations sur le plan de la solvabilité	27 167	34 953	36 999	32 548	29 705	30 874	29 663	28 038	27 790	24 266
Sur le plan de la solvabilité – Valeur du marché										
Excédent (déficit)	2 353 \$	(2 596) \$	(7 383) \$	(4 904) \$	(5 076) \$	(5 869) \$	(6 517) \$	(6 071) \$	(6 878) \$	(5 016) \$
Ratio de solvabilité	108,7 %	92,6 %	80,0 %	84,9 %	82,9 %	81,0 %	78,0 %	78,3 %	75,3 %	79,3 %
Sur le plan de la solvabilité – Capitalisation requise										
Excédent (déficit)	(1 695) \$	(4 945) \$	(6 426) \$	(5 551) \$	(5 749) \$	(6 446) \$	(6 760) \$	(6 269) \$	(6 801) \$	(6 345) \$
Ratio de solvabilité	93,8 %	85,9 %	82,6 %	83,0 %	80,6 %	79,1 %	77,2 %	77,6 %	75,5 %	73,9 %
Hypothèses utilisées pour les évaluations sur le plan de la solvabilité										
Taux d'actualisation (taux de rendement réel, net de l'inflation)										
Pour les valeurs de transfert										
Taux pour les 10 premières années ¹	2,20 %	0,80 %	0,70 %	1,20 %	1,70 %	1,40 %	1,10 %	1,30 %	1,30 %	1,70 %
Taux après 10 ans ¹	2,60 %	1,20 %	0,90 %	1,20 %	1,80 %	1,60 %	1,30 %	1,80 %	1,60 %	2,30 %
Pour les rentes viagères	2,60 %	0,50 %	-0,10 %	0,60 %	1,30 %	0,90 %	1,10 %	1,20 %	1,10 %	1,80 %

1. 15 ans avant 2005.

Questions et réponses sur l'évaluation actuarielle – Volet à PD

Qu'est-ce qu'une évaluation actuarielle et qu'est-ce qu'elle permet de déterminer?

Une évaluation actuarielle est en quelque sorte le bilan de la situation financière à long terme d'un régime de retraite à une date précise. Le Conseil d'administration de Postes Canada retient les services indépendants d'une firme d'actuaire pour effectuer une évaluation actuarielle. L'évaluation compare les actifs du régime aux obligations au titre des prestations de retraite pour déterminer s'il y a un excédent ou un déficit de fonds pour couvrir la valeur des prestations de retraite accumulées.

Les obligations au titre des prestations de retraite représentent le coût des prestations de retraite futures, en fonction des gains ouvrant droit à pension et du service ouvrant droit à pension des personnes participant au régime à la date de l'évaluation. Pour calculer ces obligations, l'actuaire avance des hypothèses au sujet de l'avenir, telles que l'inflation prévue, les taux de rendement sur les actifs investis, les augmentations salariales, l'âge de retraite, l'espérance de vie et plusieurs autres facteurs.

Le BSIF exige qu'on effectue une évaluation actuarielle sur le plan de la continuité et sur le plan de la solvabilité. Ces évaluations examinent la stabilité du régime de retraite dans des conditions hypothétiques, afin de protéger les intérêts des personnes participant au régime.

Qu'arrive-t-il s'il y a des déficits?

Si une évaluation actuarielle indique un déficit sur le plan de la solvabilité (une insuffisance des actifs du régime par rapport aux obligations sur le plan de la solvabilité), le répondant du régime est tenu de verser des paiements spéciaux au régime pour éliminer ce déficit, en fonction du déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé, sur une durée pouvant aller jusqu'à cinq ans. Le répondant peut demander l'autorisation de recourir à des mesures d'allègement de solvabilité, si de telles mesures sont disponibles.

Si une évaluation actuarielle indique un déficit sur le plan de la continuité (une insuffisance des actifs du régime par rapport aux obligations au titre des prestations sur le plan de la continuité), le répondant est tenu de verser des paiements spéciaux au régime pour éliminer ce déficit, sur une durée pouvant aller jusqu'à 15 ans.

Pour une année donnée, les répondants de régimes de retraite sont tenus de verser les fonds nécessaires pour combler le montant du **coût des prestations pour service courant** qui n'est pas couvert par les cotisations du personnel. S'il y a des déficits, les répondants doivent également verser des paiements spéciaux afin de réduire ces déficits, comme il est décrit ci-dessus, à moins qu'on n'ait recours à des mesures d'allègement de solvabilité.

En quoi consistent les mesures d'allègement du déficit?

Depuis 2011, tous les régimes de retraite à prestations déterminées assujettis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* peuvent bénéficier de mesures d'allègement de solvabilité, y compris ceux des sociétés d'État telles que Postes Canada, s'ils ont obtenu

l'approbation de la ministre des Finances et de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement. Ces mesures aident les répondants de régimes à respecter leurs obligations de capitalisation en atténuant l'incidence de la conjoncture économique à court terme.

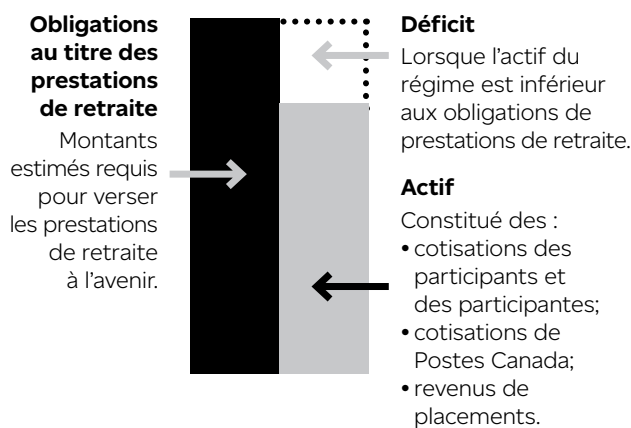
Les mesures d'allègement de la capitalisation du déficit n'atténuent ou n'annulent pas l'obligation de Postes Canada d'assurer la capitalisation intégrale du Régime, et la Société demeure responsable de la capitalisation de tout déficit.

Qu'est-ce qu'une évaluation sur le plan de la continuité?

L'évaluation sur le plan de la continuité suppose qu'un régime de retraite continue ses opérations et a une viabilité à plus long terme. Elle permet de déterminer si le régime possède assez d'actifs pour payer les prestations de retraite qui devront être versées pour le service accumulé jusqu'à présent. Elle permet aussi de déterminer le montant des cotisations requises qui doivent être versées par les personnes participantes et par le répondant du régime pour couvrir le coût des prestations pour service courant.

Qu'est-ce qu'une évaluation sur le plan de la solvabilité?

L'évaluation sur le plan de la solvabilité suppose qu'un régime de retraite cesse ses opérations à la date de l'évaluation. Ce test permet aux autorités réglementaires des régimes de retraite de vérifier que, dans une telle situation improbable, les personnes participant au régime recevront le plein montant qui leur est dû à la date de l'évaluation. Cette évaluation est donc faite à court terme et son résultat dépend grandement du niveau des taux d'intérêt du marché au moment de l'évaluation. L'évaluation sur le plan de la solvabilité est effectuée en fonction de la valeur du marché. Elle évalue la valeur de l'actif du régime à la date de l'évaluation et est utilisée dans le cas d'une liquidation du régime. Elle est également effectuée en fonction de la capitalisation, en se servant d'une méthode du ratio de solvabilité moyen sur trois ans. Cette méthode atténue les effets de la volatilité du marché à court terme et est utilisée aux fins de capitalisation.



Glossaire

Actifs : Éléments ayant une valeur monétaire, notamment des espèces, des actions, des obligations et des biens immobiliers.

Actifs non traditionnels : Portefeuille d'éléments d'actifs considérés non traditionnels, notamment les fonds d'investissement privés, l'infrastructure et les biens immobiliers. Les actifs non traditionnels sont moins liquides que les placements traditionnels et conviennent mieux à des horizons de placement à plus long terme. Ils offrent également une protection contre l'inflation pour les régimes de retraite indexés.

Actions : Actions ordinaires ou privilégiées représentant un droit de participation à une société et le droit de recevoir des dividendes découlant des bénéfices. Les actions de sociétés à capital fermé sont des actions qui ne sont pas cotées en bourse.

Actuaire : Spécialiste responsable de calculer les obligations des régimes de retraite et le coût des prestations de retraite. En vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, tous les rapports actuariels doivent être préparés par un fellow de l'Institut canadien des actuaires.

Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage) : Différence entre le rendement réel et l'hypothèse actuarielle pour le rendement des actifs du régime qui est ensuite amortie sur une période de cinq ans. Méthode d'évaluation couramment utilisée par les régimes de retraite pour les évaluations sur le plan de la continuité, le lissage équilibre les hauts (gains) et les bas (pertes) du rendement des placements. Il équilibre les hauts (gains) et les bas (pertes) du rendement des placements. Cette méthode permet de stabiliser les résultats afin d'éviter d'importants changements aux cotisations (à la hausse ou à la baisse) d'une année à l'autre, tant pour le personnel que pour l'employeur. Elle est comparable aux paiements prévus dans un budget pour les factures de services publics.

Capitalisation boursière : Évaluation de la valeur du marché d'une société établie sur la base de ses actions en circulation.

Coût des prestations pour service courant : Obligation au titre des prestations de retraite additionnelle créée pendant l'année qui vient, ce qui se traduit par une autre année décomptée pour les personnes qui cotisent au régime.

Couverture : Réduction du risque d'un placement au moyen d'un placement de compensation.

Fonds axés sur une date d'échéance : Fonds dont la composition de l'actif est choisie en fonction d'une échéance précise, telle que la date de départ à la retraite. Ce type de fonds passe automatiquement à une composition de l'actif de plus en plus prudente à mesure que l'échéance du fonds approche.

Frais de gestion des fonds : Frais facturés pour la gestion d'un portefeuille de placements et pour les frais généraux d'administration.

Gestionnaire du fonds : Spécialiste responsable de prendre des décisions de placement et de mener des activités de placement afin d'atteindre des objectifs précis au profit des investisseurs.

Hypothèses actuarielles : Facteurs utilisés par un ou une actuaire pour prévoir des événements futurs incertains ayant une incidence sur le coût des prestations de retraite. Il s'agit par exemple de l'estimation des intérêts et des revenus de placement, de l'inflation, des taux de mortalité et des tendances de retraite.

Indice de référence : Point de référence utilisé comme base pour l'évaluation ou la comparaison. Un indice peut être utilisé comme indice de référence pour mesurer ou comparer le rendement d'un groupe semblable d'actifs.

Inflation : Il y a inflation lorsque le pouvoir d'achat diminue face à l'augmentation des prix des biens de consommation et des services.

Lissage : Voir la définition du terme « Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage) ».

Obligations : Titres de créance émis par une société ou une administration publique, par lesquels cette société ou cette administration publique promet au détenteur le remboursement du capital et d'un intérêt stipulé, dans un délai fixe. Effectuer un placement en obligations s'apparente à prêter de l'argent à une administration publique ou à un organisme.

Obligations ou passif au titre des prestations de retraite : Valeur actuarielle des prestations de retraite pour le service complété jusqu'à une date déterminée, calculée à partir d'hypothèses actuarielles.

Ratio de solvabilité moyen : Méthode servant à mesurer la solvabilité à l'aide de la moyenne des résultats sur trois ans. Cette méthode atténue les effets de la volatilité du marché à court terme et est utilisée aux fins de capitalisation.

Régime d'accumulation du capital : Instrument de placement ou d'épargne donnant droit à une aide fiscale et permettant aux personnes participantes de prendre des décisions d'investissement parmi les options offertes par l'instrument.

Rendement : Intérêts (ajustés en fonction de l'amortissement des escomptes ou des primes) ou revenus de dividendes liés au coût d'un placement dans des obligations ou des actions.

Taux d'actualisation : Taux d'intérêt à long terme utilisés pour calculer les obligations au titre des prestations de retraite.

Taux de rendement : Profit ou perte provenant d'un placement, sur une période donnée, normalement exprimé en pourcentage du placement initial. Le rendement réel est celui qui a été ajusté en fonction de l'inflation. Le rendement net est celui qui a été ajusté en fonction des dépenses.

Titres à revenu fixe : Une catégorie d'actif qui fournit des rendements sous forme de paiements d'intérêts réguliers et qui sont généralement considérés comme moins volatils que les actions.

Valeur de transfert : Valeur estimée des prestations de retraite futures exprimée en dollars courants. Il s'agit d'un calcul basé sur des hypothèses actuarielles et les taux d'intérêt du marché qui pourraient fluctuer avec le temps.

Ce rapport, les états financiers audités et d'autres renseignements à propos du Régime peuvent être consultés sur le site retraitecp.com.

Avez-vous des suggestions pour le présent rapport ou d'autres publications portant sur la pension? Envoyez-nous un courriel à l'adresse pension.services@postescanada.ca.

Renseignements

Volet à PD

Centre du régime de retraite de Postes Canada

Questions concernant le Régime



1 877 480-9220
1 866 370-2725 (téléimprimeur)
613 683-5908 (à l'extérieur de l'Amérique du Nord)



Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h (HE)



retraitescp.com



CENTRE DU RÉGIME DE RETRAITE
CP 2073
MISSISSAUGA ON L5B 3C6

Fiducie RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

Questions concernant le versement des prestations de retraite



1 800 876-4498



Du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h (HE)



SERVICE DE PAIEMENT DES PRESTATIONS
1 PLACE VILLE-MARIE
5E ÉTAGE AILE EST
MONTRÉAL QC H3B 1Z3

Volet à CD

Postes Canada – AccèsRH

Questions sur l'admissibilité, les cotisations, etc.



1 877 807-9090



Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h (HE)



retraitescp.com

Soutien à la clientèle de la Canada Vie

Questions sur vos placements et votre rendement



1 866 716-1313



Du lundi au vendredi
de 8 h à 20 h (HE)



macanadavieautravail.com

Répartition au Canada au 31 décembre 2022 – Données

Province	Personnes participantes actives	Personnes participantes retraitées, titulaires d'une pension différée, personnes survivantes et bénéficiaires
Yukon	79	47
Territoires du Nord-Ouest	40	20
Nunavut	51	10
Colombie-Britannique	7 925	6 670
Alberta	6 432	4 570
Saskatchewan	1 738	1 595
Manitoba	2 028	1 880
Ontario	24 673	20 046
Québec	11 957	11 979
Terre-Neuve-et-Labrador	892	998
Île-du-Prince-Édouard	221	222
Nouveau-Brunswick	1 352	1 385
Nouvelle-Écosse	1 656	1 972

Retour au graphique « Répartition au Canada au 31 décembre 2022 », page 2

Évolution de la participation au Régime – Données

Type de participation	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Personnes participantes actives PD	55 058	53 482	52 141	51 903	51 578	52 839	52 685	53 132	54 000	52 984
Personnes participantes retraitées, titulaires d'une pension différée, personnes survivantes et bénéficiaires	31 228	34 189	36 548	39 112	41 413	43 364	45 365	47 470	48 000	51 467
Personnes participantes actives CD	513	721	1 149	1 402	2 063	2 773	3 389	4 180	5 103	6 060

Retour au graphique « Évolution de la participation au Régime », page 3

Taux de rendement par rapport à l'indice de référence – Données

Type de rendement	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de rendement	10,4 %	0,9 %	14,7 %	9,4 %	11,3 %	-6,7 %
Indice de référence	8,6 %	-1,9 %	15,8 %	10,3 %	8,6 %	-11,7 %

Retour au graphique « Taux de rendement par rapport à l'indice de référence », page 23

Actifs nets de placement – Données

Actif	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Actifs nets de placement (en millions de dollars)	19 191	20 868	21 919	23 091	24 980	24 610	27 635	29 597	32 322	29 490

Retour au graphique « Actifs nets de placement », page 24

Composition de l'actif (volet à PD) – Données

Actif	Répartition cible	Répartition réelle
Espèces et placements à court terme	0,55 %	-9,50 %
Superposition d'obligations	0,0 %	10,0 %
Couverture de change	0,85 %	0,0 %
Biens immobiliers	14,28 %	11,50 %
Infrastructure	6,59 %	4,60 %
Actions de sociétés à capital fermé	7,0 %	5,50 %
Dettes privées	1,52 %	1,20 %
Obligations à rendement réel	10,46 %	11,0 %
Obligations nominales	28,97 %	31,40 %
Actions internationales	10,28 %	12,10 %
Actions américaines	8,94 %	9,70 %
Actions canadiennes	10,57 %	12,50 %

Retour au graphique « Composition de l'actif (volet à PD) », page 24

Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime – Données

Actif	Indice ou indice de référence	Taux de rendement réel des fonds du Régime	Médiane pour les caisses de retraite de plus de 1 G\$	Indice de référence du groupe de pairs
Indice S&P/TSX	-5,8 %	-	-	-
Actions canadiennes	-	-4,6 %	-	-
Indice S&P 500	-12,2 %	-	-	-
Actions américaines	-	-10,0 %	-	-
Indice EAEO	-8,2 %	-	-	-
Actions internationales	-	-11,0 %	-	-
Indice de référence stratégique des titres à revenu fixe (rajusté)	-18,5 %	-	-	-
Obligations nominales	-	-18,0 %	-	-
Indice des obligations à rendement réel FTSE TMX Canada	-14,3 %	-	-	-
Obligations à rendement réel	-	-14,3 %	-	-
Indice de référence pour la dette privée	-14,4 %	-	-	-
Dette privée	-	-7,0 %	-	-
Indice de référence pour les actions de sociétés à capital fermé	-12,8 %	-	-	-
Actions de sociétés à capital fermé	-	33,8 %	-	-
Indice de référence pour l'infrastructure	9,6 %	-	-	-
Infrastructure	-	21,8 %	-	-
Indice de référence pour les biens immobiliers	9,1 %	-	-	-
Biens immobiliers	-	11,4 %	-	-
Médiane pour les caisses de retraite > 1 G\$	-	-	-8,4 %	-
Indice de référence	-11,7 %	-	-	-
Rendement de la caisse de retraite	-	-6,7 %	-	-
Indice de référence du groupe de pairs	-	-	-	-12,2 %

Retour au graphique « Taux de rendement par classe d'actif et pour l'ensemble du Régime », page 25

Actifs de placement – Données

Actif	2018	2019	2020	2021	2022
Actifs de placement (en millions de dollars)	46,4	71,0	100,2	139,7	153,5

Retour au graphique « Actifs de placement », page 27

Composition de l'actif (volet à CD) – Données

Actif	Valeur (en millions de dollars)
Titres à revenu fixe	6,4
CPG / marché monétaire	5,6
Actions étrangères	19,2
Actions canadiennes	10,3
Fonds axés sur une date d'échéance	112,0

Retour au graphique « Composition de l'actif (volet à CD) », page 28

Composition détaillée de l'actif – Données

Actif	Total (en milliers de dollars)
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	790
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	10 000
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	12 900
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	17 600
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	19 400
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	19 700
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	17 500
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	9 100
Fonds indiciel LifePath® 2060 BlackRock	2 400
Fonds indiciel LifePath® 2065 BlackRock	100
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	2 500
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	9 400
Actions canadiennes CC&L	4 000
Actions canadiennes GPTD	6 300
Actions mondiales MFS	6 000
Actions internationales MFS	3 900
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	6 300
Marché monétaire Mackenzie	3 400
CPG de 5 ans	2 300

Retour au graphique « Composition détaillée de l'actif », page 28

Situation de capitalisation du Régime – Données

Situation	2018	2019	2020	2021	2022 (estimation)
Excédent sur le plan de la continuité (en millions de dollars)	3 398	3 881	3 843	4 897	6 535
Déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé (en millions de dollars)	-5 749	-5 551	-6 426	-4 945	-1 695
Déficit sur le plan de la solvabilité – valeur du marché (en millions de dollars)	-5 076	-4 904	-7 383	-2 596	2 353

Retour au graphique « Situation de capitalisation du Régime », page 30

Cotisations et paiements de prestations – Données

État	2018	2019	2020	2021	2022
Paiements de prestations (en millions de dollars)	-1 002	-1 049	-1 068	-1 109	-1 172
Cotisations des personnes participantes (service courant et autres) (en millions de dollars)	233	281	281	297	296
Cotisations pour service courant de Postes Canada (en millions de dollars)	245	276	301	326	318
Paiements spéciaux de Postes Canada (en millions de dollars)	30	44	24	32	31

Retour au graphique « Cotisations et paiements de prestations », page 30